

# **DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE**

---

**Option : « Techniques de l'Habillage »**



1

**MINISTERE  
DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

**Direction des lycées et collèges**

Sous-direction des formations professionnelles  
initiales et continues

Bureau des diplômes professionnels

DLC B2 - AB  
L. bms

**ARRETE** portant création du diplôme  
de technicien des métiers du spectacle  
option : techniques de l'habillement  
option : machiniste constructeur

L 197005981 A1

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

VU le code de l'enseignement technique ;

VU le code du travail et notamment ses livres I et IX ;

VU la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle dans le cadre de l'éducation permanente ;

VU la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'enseignement technologique ;

VU la loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 modifiée relative à l'éducation ;

VU la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU la loi de programme n° 85-1371 du 23 décembre 1985 relative à l'enseignement technologique et professionnel ;

VU la loi n° 88-20 du 6 janvier 1988 sur les enseignements artistiques ;

VU la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989 modifiée sur l'éducation ;

VU la loi n° 92-678 du 20 juillet 1992 relative à la validation des acquis professionnels pour la délivrance de diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale ;

VU la loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle ;

VU le décret n° 72-607 du 4 juillet 1972 modifié relatif aux commissions professionnelles consultatives ;

VU le décret n° 76-1304 du 28 décembre 1976 modifié relatif à l'organisation des formations dans les lycées ;

VU le décret n° 85-924 du 30 août 1985 sur les établissements publics locaux d'enseignement et en particulier ses articles 2 et 16 ;



VU le décret n° 93-489 du 26 mars 1993 relatif à la validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes technologiques et professionnels ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative compétente en date du 27 mars 1996 ;

## A R R E T E

### ARTICLE 1er

Il est créé au plan national un diplôme de technicien des métiers du spectacle à deux options :  
- techniques de l'habillage  
- machiniste constructeur.

Ce diplôme est classé au niveau IV de la nomenclature des niveaux de formation.

### ARTICLE 2

Le référentiel caractéristique des compétences professionnelles, technologiques et générales requises pour l'obtention de chacune des deux options du diplôme de technicien des métiers du spectacle est défini en annexe I du présent arrêté.

### ARTICLE 3

L'organisation des enseignements et les horaires de formation sont fixés à l'annexe II du présent arrêté.

La formation se déroule durant seize semaines au minimum en milieu professionnel. Elle doit faire l'objet obligatoirement d'une convention entre le chef de l'entreprise accueillant les élèves et le chef de l'établissement scolaire où ces derniers sont scolarisés.

La convention doit notamment :

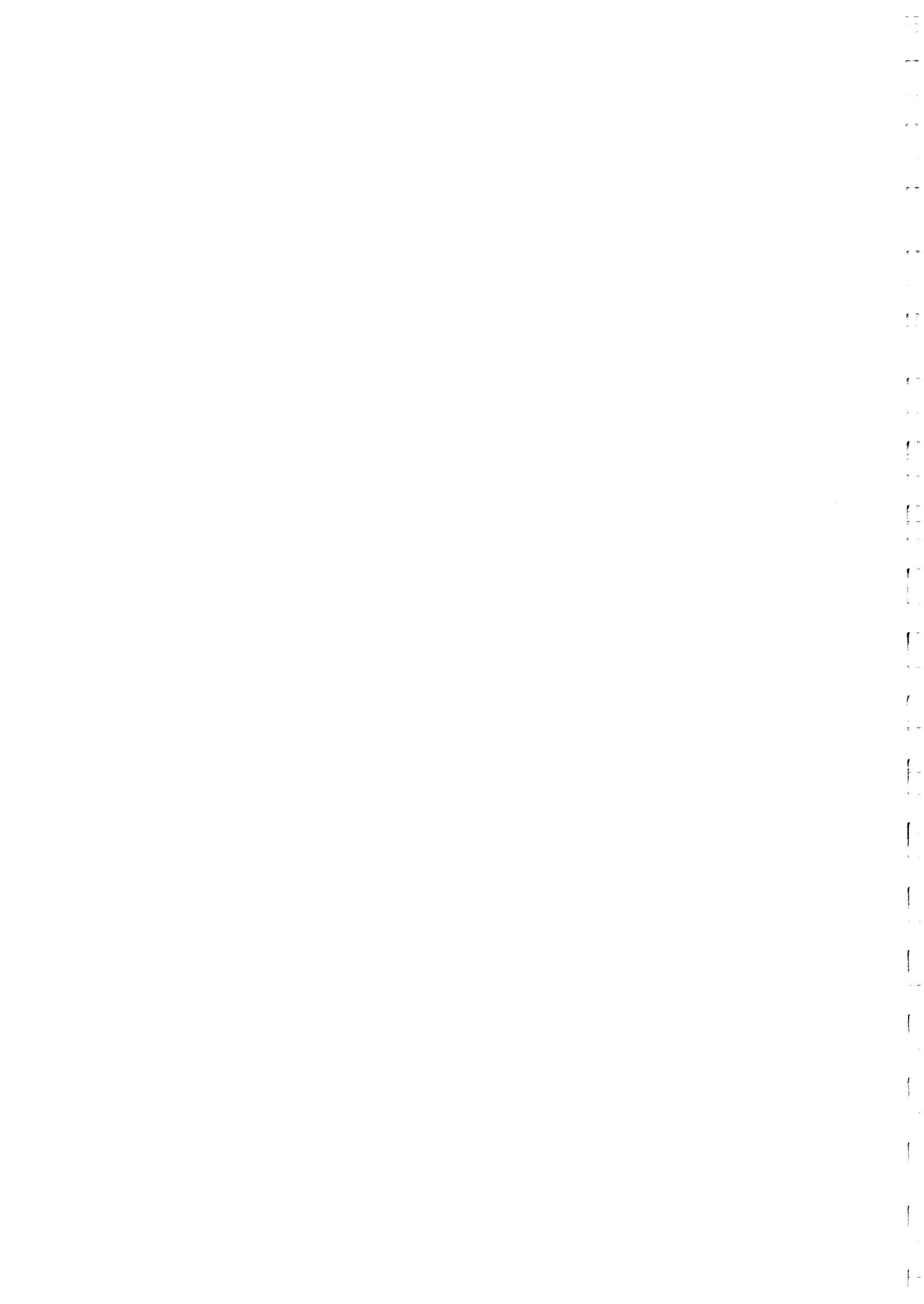
1. Affirmer le statut scolaire des élèves suivant la formation en milieu professionnel ;
2. Affirmer la responsabilité pédagogique de l'établissement scolaire ;
3. Fixer les modalités de couverture en matière d'accidents du travail et de responsabilité civile ;
4. Préciser les objectifs et les modalités de formation (durée, calendrier, contenu) ;
5. Fixer les conditions d'intervention des professeurs ;
6. Fixer les modalités de la participation des professionnels à la formation des élèves.

### ARTICLE 4

Les contrôles des capacités, connaissances et savoir-faire sont effectués, soit sous la forme du contrôle continu, soit sous la forme d'épreuves ponctuelles.

Passent obligatoirement sous la forme d'épreuves ponctuelles les candidats issus d'établissements privés hors contrat.

L'organisation des contrôles relève, pour le contrôle continu, de la compétence du chef d'établissement et de l'équipe pédagogique assurant la formation.



## ARTICLE 5

La liste des unités et des épreuves de l'examen, leur durée et leur coefficient sont fixés à l'annexe III du présent arrêté.

La définition des épreuves figure en annexe IV du présent arrêté.

Lorsque l'évaluation est réalisée sous forme d'épreuves ponctuelles, le diplôme de technicien des métiers du spectacle options : techniques de l'habillement et machiniste constructeur est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves de l'examen affectées de leur coefficient.

Lorsque l'évaluation est réalisée sous forme de contrôle continu, le diplôme de technicien des métiers du spectacle options : techniques de l'habillement et machiniste constructeur est délivré aux candidats qui ont obtenu chaque unité prévue par le règlement d'examen.

## ARTICLE 6

Le candidat conserve sur sa demande, pour les cinq sessions consécutives à l'examen, le bénéfice des unités ou des épreuves auxquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Le candidat ayant échoué à l'une des options du diplôme de technicien des métiers du spectacle mais qui est bénéficiaire des épreuves E4, E5 et E7 ou des unités U41, U42, U51 et U71 reporte à sa demande le bénéfice de ces épreuves ou de ces unités lorsqu'il se présente à l'autre option.

## ARTICLE 7

Le candidat titulaire de l'une des deux options du diplôme de technicien des métiers du spectacle, qui se présente à l'autre option lors d'une session ultérieure, est dispensé à sa demande des unités U41 (français), U42 (histoire-géographie), U51 (langue vivante) et U71 (éducation physique et sportive) et de la formation correspondante.

Le candidat titulaire du baccalauréat général, technologique ou professionnel ou du brevet des métiers d'art ou du diplôme d'accès aux études universitaires est dispensé à sa demande des unités U41 (français), U42 (histoire-géographie), U51 (langue vivante) et U71 (éducation physique et sportive) et de la formation correspondante.

## ARTICLE 8

Une session annuelle d'examen est organisée à l'initiative du recteur dans le cadre d'une académie ou d'un groupement d'académies.

## ARTICLE 9

Le diplôme de technicien des métiers du spectacle options : techniques de l'habillement et machiniste constructeur est délivré par le recteur après délibération du jury.

Le jury nommé par le recteur est présidé par celui-ci ou son représentant. Le président du jury peut être assisté ou suppléé par un président adjoint choisi par le recteur parmi les membres de la profession considérée et qui peut être un conseiller de l'enseignement technologique.



Il est composé :

- de professeurs appartenant à l'enseignement public ou privé et s'il y a lieu de professeurs exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation ;
- et pour un tiers au moins de membres de la profession intéressée, employeurs et salariés.

Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

#### ARTICLE 10

La première session d'examen organisée en vue de la délivrance du diplôme de technicien des métiers du spectacle options : techniques de l'habillage et machiniste constructeur aura lieu en 1998.

#### ARTICLE 11

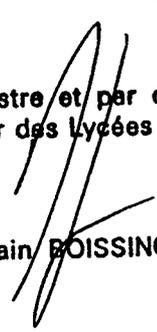
L'arrêté du 16 juillet 1991 portant création du brevet des métiers du spectacle option : techniques de l'habillage est abrogé à l'issue de la session de 1997.

#### ARTICLE 12

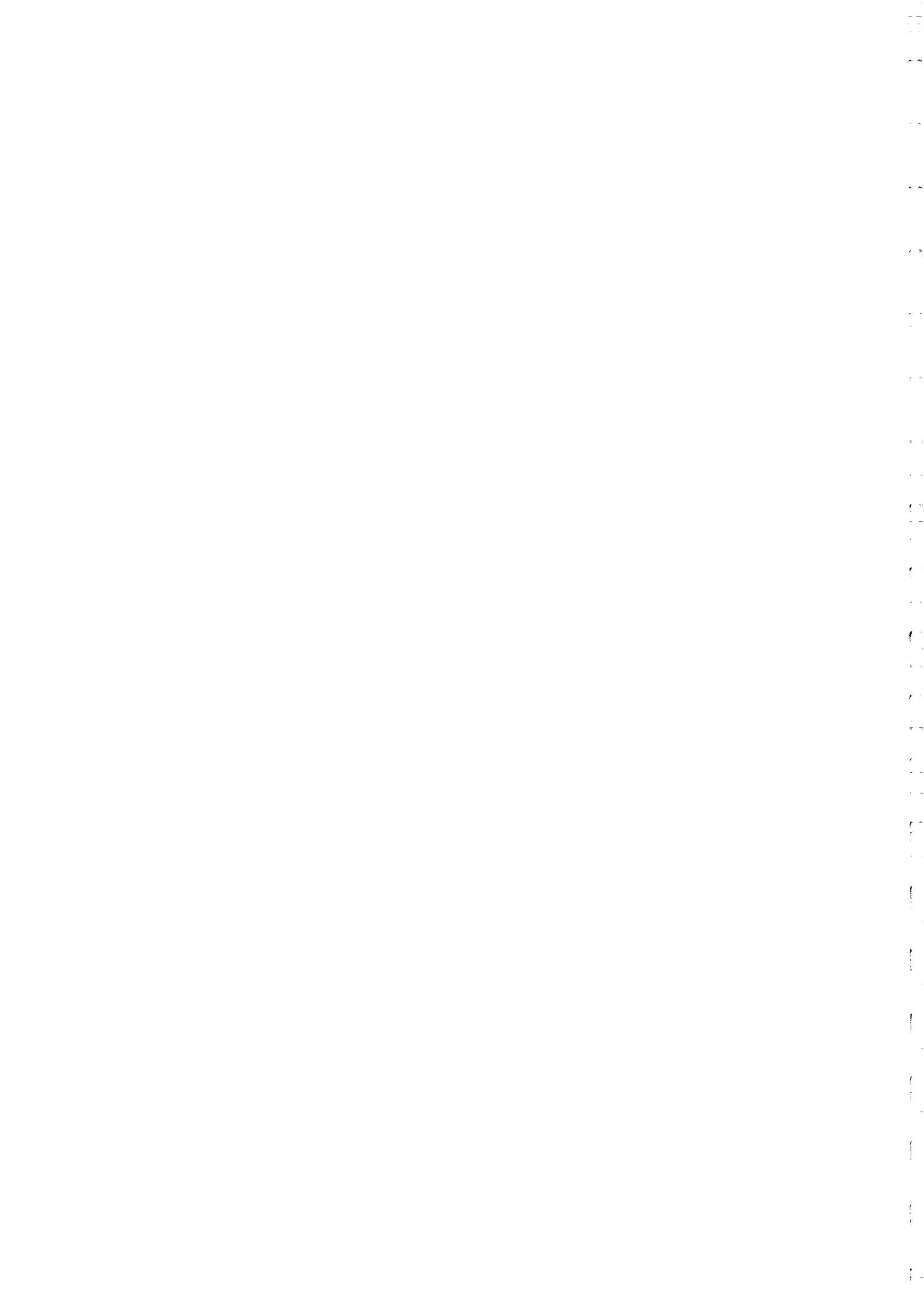
Le directeur des lycées et collèges est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le **10 MARS 1997**

P. le Ministre et par délégation  
Le Directeur des Lycées et Collèges

  
Alain BOISSINOT

N.B.: Le présent arrêté et ses annexes II et III seront publiés au Bulletin officiel du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du **10 AVR. 1997** vendu au prix de **14 F** disponible au Centre national de documentation pédagogique - 13 rue du Four, 75006 PARIS, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.  
L'arrêté et ses annexes seront diffusés par les centres précités.



**DIPLÔME DE TECHNICIEN  
DES METIERS DU SPECTACLE**

**OPTION : " TECHNIQUES DE L'HABILLAGE "**

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE**  
**Option "Techniques de l'habillement"**

**SOMMAIRE GENERAL**

● REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		RAP/1 à RAP/7
● ANNEXE I		
REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
- tableau de relations RAP/RCDP	page	1
- sommaire des savoir-faire	page	2
- savoir-faire	pages	3 à 16
- tableau des relations savoir-faire / connaissances	pages	17 et 18
- sommaire des connaissances	page	19
- connaissances	pages	20 à 38
● PROGRAMMES d'enseignements généraux	page	39
● ANNEXE II		
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS / HORAIRES	page	54
● ANNEXE III		
REGLEMENT D'EXAMEN	page	56
● ANNEXE IV		
DEFINITION DES EPREUVES	page	58

# DIPLOME DE TECHNICIEN des METIERS du SPECTACLE : Option « techniques de l'habillage »

## ANALYSE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

### 1/ Appellation du diplôme

L'activité du titulaire du **Diplôme de technicien des Métiers du Spectacle, option «Techniques de l'habillage»** s'exerce dans le domaine du spectacle vivant, c'est à dire dans toutes les situations (loges, plateau, extérieur...)

### 2/ Champs d'activité

#### Contexte professionnel

Les entreprises concernées relèvent de secteurs d'activités diversifiés. Les éléments de variabilité sont d'origines diverses :

- domaine privé, domaine public
- lieux scéniques permanents, tournées, événementiels (défilés, concerts...)
- petites entreprises, grandes entreprises (qui induit parfois des spécialisations ou des organisations du travail différentes)
- prise en charge de l'ensemble des costumes (habillage, maintenance, stockage)

Les techniques d'habillage restent traditionnelles néanmoins, ces métiers connaissent une évolution, tant des techniques de gestion informatisées que des matériels de maintenances (systèmes mécaniques automatisés, informatisés, audio-vidéo...)

Les conditions de travail sont spécifiques : horaires décalés, travail en fin de semaine (en liaison avec la programmation des spectacles). L'exercice de l'activité occasionne parfois des déplacements longs à l'étranger. Enfin les conditions et règlement de sécurité sont à prendre en compte dans tous les actes de la vie professionnelle (présence du public, produits spécifiques).

#### Délimitation et pondération des activités

Le professionnel assure la mise en place, la maintenance et le stockage éventuel des costumes et accessoires entre différentes scènes ou différents spectacles. Il peut dans certains cas participer à la réalisation d'un costume <sup>et</sup>/ou des finitions. De par l'organisation, le travail en équipe est important, de même les comportements et compétences de type relationnel sont indispensables avec l'artiste, le directeur technique... Les qualités associées à ces emplois sont, l'esprit d'initiative et d'organisation ainsi qu'une grande sensibilité artistique.

Les compétences développées doivent permettre une mobilité facile vers les métiers du spectacle (permanent ou intermittent) soit la poursuite d'études vers un diplôme des métiers des arts du spectacle.

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

**DIPLOME :** Diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage

**FONCTION :** Assister l'habillage et le deshabillage de l'artiste

**SOUS-FONCTION :**

### TACHES :

- Installer les éléments du vêtement et les accessoires
- Tenir compte: de la structure du costume, de l'aspect historique, de l'aspect relationnel
- Vérifier la conformité du costume dans l'état défini par le créateur.
- Enlever et stocker tous les éléments du costume et accessoires en vue des opérations ultérieures.

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- \* **Données**
  - données artistiques, fonctionnelles, techniques
  - consignes orales et/ou écrites
  - caractéristiques du lieu
- \* **Moyens-Procédés**
  - manuels et mécaniques
- \* **Relation - Communication**
  - artiste
  - gens de plateau
- \* **Site - Environnement**
  - loge
  - lieu scénique
- \* **Matière d'oeuvre**
  - costumes
  - accessoires
  - petit matériel de maintenance

### RESULTATS ATTENDUS :

- Respect des inventions du créateur
- Respect du temps imparti
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

**DIPLOME** : diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage

**FONCTION** : Assurer les essayages

**SOUS-FONCTION** :

### TACHES :

- Mettre en place le vêtement
- Apprécier la conformité
- Repérer les modifications à apporter en fonction :  
du décorateur, du personnage, de l'artiste  
du style

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- \* **Données** :
  - données artistiques, fonctionnelles, techniques
  - consignes orales et/ou écrites du créateur, du décorateur...
- \* **Moyens - Procédés** :
  - manuels
- \* **Relation - Communication** :
  - artiste
  - décorateur, créateur
- \* **Site - Environnement** :
  - loge ou atelier
- \* **Matière d'oeuvre** :
  - costumes
  - accessoires
  - petit matériel de couture

### RESULTATS ATTENDUS :

- Conformité et exploitation du costume dans l'état défini par le créateur
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

**DIPLOME :** Diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillement

**FONCTION :** Assurer la maintenance

**SOUS-FONCTION :** Couture

### TACHES :

- Protéger des parties fragiles
- Démontet et remonter les divers éléments décoratifs
- Rénover
- Remettre en état
- Réaliser des pièces de costume et exécuter les retouches

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

\* **Données :**

- artistiques, fonctionnelles et techniques
- consignes orales et/ou écrites

\* **Moyens - Procédés :**

- manuels et mécaniques
- matériels et machines d'atelier et portatifs

\* **Relation - Communication :**

- autres techniciens

\* **Site - Environnement :**

- atelier

\* **Matière d'oeuvre :**

- costumes et accessoires
- matériaux textiles divers
- ornements divers
- mercerie

### RESULTATS ATTENDUS :

- Conformité et exploitabilité du costume
- Respect du temps, des délais, du devis
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

**DIPLOME** :diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillement

**FONCTION** : Assurer la maintenance

**SOUS-FONCTION** : Entretien

### TACHES :

- Trier les costumes
- Prébrosser
- Nettoyer à sec ou laver (entièrement ou partiellement)
- Détacher, recolorer, empeser, repasser

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

\* **Données :**

- code entretien
- mode d'emploi des matériels
- connaissance des matières d'oeuvre

\* **Moyens - Procédés :**

- manuels et mécaniques (machine à laver, fer, presse...)
- produits spécifiques

\* **Relation - Communication :**

- autres techniciens, régisseur, chef habilleur...

\* **Site - Environnement :**

- atelier ou sans traitant pour traitements spéciaux

\* **Matière d'oeuvre :**

- costumes et accessoires

### RESULTATS ATTENDUS :

- Costume propre dans le respect de l'état défini par le créateur
- Respect des délais, du devis
- Bonne utilisation des matériels
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

**DIPLOME** :diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage

**FONCTION** : Assurer une organisation

**SOUS-FONCTION** :

### TACHES :

- Réceptionner les costumes, mettre en place les costumes et les éléments
- Analyser en vue d'identifier les éléments et les accessoires en fonction de leur destination
- Etablir une conduite
- Effectuer les changements et raccords
- Gérer le matériel, préparer les expéditions, stocker
- Etablir une estimation du coût

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- \* **Données :**
  - artistiques, fonctionnelles et techniques
  - consignes orales et/ou écrites
  - caractéristiques du lieu
- \* **Moyens - Procédés :**
  - manuels
  - matériel informatique
- \* **Relation - Communication :**
  - directeur technique, décorateur, assistant, metteur en scène, autres techniciens, régisseur, responsable du lieu scénique
  - fournisseur et sous traitant, transporteur.
- \* **Site - Environnement :**
  - loge et tous lieux scéniques, atelier, magasin...
- \* **Matière d'oeuvre :**
  - costumes et accessoires
  - emballages divers

### RESULTATS ATTENDUS :

- Organisation rationnelle et fonctionnelle
- Respect des délais et du temps imparti
- Respect des intentions du décorateur
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

**DIPLOME** :diplôme de technicien des métiers du spectacle Option Techniques de l'habillage

**FONCTION** : COMMUNICATION / RELATION

**SOUS-FONCTION** :

### TACHES :

- répartir les tâches entre différents techniciens et avec l'équipe d'accueil
- établir les relations avec l'artiste
- répéter avec l'équipe artistique
- participer aux réunions de règle

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

- \* **Données** :
  - composition de l'équipe, fonctions, organigramme
- \* **Moyens - Procédés** :
  - oral, écrit
  - informatique, téléphone, fax, vidéo, audio...
- \* **Relation - Communication** :
  - techniciens, metteur en scène, régisseur, artistes, chef machiniste, assistants, responsable des lieux scéniques, gens de plateau, décorateur, directeur technique, fournisseurs...
- \* **Site - Environnement** :
  - tous sites, lieux scéniques, ateliers, régies
- \* **Matière d'oeuvre** :
  - informations orales et écrites

### RESULTATS ATTENDUS :

- Compréhension et exploitabilité du message émis
- Ecoute attentive
- Pertinence des informations émises
- Pertinence des informations « stockées »

**DIPLOME DE TECHNICIEN  
DES METIERS DU SPECTACLE  
OPTION : " TECHNIQUES DE L'HABILLAGE "**

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

**ANNEXE I**

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DES SPECTACLES**  
**« Option Techniques de l'habillement »**

**Référentiel des activités professionnelles**

Champ d'intervention

*Fonctions et tâches principales*

Habillage et déshabillage

Installer les éléments du vêtement  
Tenir compte de la structure du costume  
Vérifier la conformité du costume  
Enlever et stocker tous les éléments du costume

Assurer les essayages

Mettre en place le vêtement  
Apprécier la conformité  
Repérer les modifications à apporter

Assurer la maintenance « Couture »

Protéger les parties fragiles  
Démonter et remonter les divers éléments  
Rénover  
Remettre en état  
Réaliser des pièces de costume et exécuter les retouches

Assurer la maintenance « Entretien »

Trier les costumes  
Prébrusher  
Nettoyer à sec ou laver  
Détacher, recolorer, empeser, repasser

**Référentiel de certification  
du domaine professionnel**

Compétence globale

*Capacités et compétences terminales*

**C1 S'INFORMER et TRAITER les informations**

C1.1 Identifier la situation, les besoins, les informations  
C1.2 Décoder et analyser les données  
C1.3 Effectuer les choix technologiques  
C1.4 Etablir les données de gestion

**C2 ORGANISER ET GERER**

C2.1 Etablir le processus de réalisation  
C2.2 Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation  
C2.3 Organiser son poste de travail

**C3 REALISER**

C3.1 Vérifier les moyens et approvisionnements  
C3.2 Mettre en oeuvre les activités liées à l'habillement  
C3.3 Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement  
C3.4 Effectuer l'habillement, les changements rapides  
C3.5 Assurer la maintenance couture de l'ensemble des costumes et accessoires  
C3.6 Procéder à des essayages de contrôle  
C3.7 Effectuer les retouches  
C3.8 Assurer la maintenance entretien  
C3.9 Maitriser l'utilisation de tous les matériels  
C3.10 Assurer la maintenance « finition » en entretien  
C3.11 Effectuer des modifications de teintes  
C3.12 Assurer la gestion d'un stock de costumes

## SOMMAIRE

### **C1 S'INFORMER et TRAITER les informations**

- C1.1 Identifier la situation, les besoins, les informations
- C1.2 Décoder et analyser les données
- C1.3 Effectuer les choix technologiques
- C1.4 Etablir les données de gestion

### **C2 ORGANISER ET GERER**

- C2.1 Etablir le processus de réalisation
- C2.2 Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation
- C2.3 Organiser son poste de travail

### **C3 REALISER**

- C3.1 Vérifier les moyens et approvisionnements
- C3.2 Mettre en oeuvre les activités liées à l'habillage
- C3.3 Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement
- C3.4 Effectuer l'habillage, les changements rapides
- C3.5 Assurer la maintenance couture de l'ensemble des costumes et accessoires
- C3.6 Procéder à des essayages de contrôle
- C3.7 Effectuer les retouches
- C3.8 Assurer la maintenance entretien
- C3.9 Maitriser l'utilisation de tous les matériels
- C3.10 Assurer la maintenance « finition » en entretien
- C3.11 Effectuer des modifications de teintes
- C3.12 Assurer la gestion d'un stock de costumes

### **C 4 CONTROLER**

- C4.1 Contrôler en toutes situations

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »**

**CAPACITE C1 : S'INFORMER ET TRAITER LES INFORMATIONS**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C11</b> Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires.</p> <p><i>- Identifier</i> les lieux, le type de spectacle, et les costumes.</p> <p><i>- Analyser et interpréter</i> les données orales et /ou écrites, graphiques nécessaires.</p> <p><i>- Relever et vérifier</i> les informations initiales.</p> <p><i>- Compléter</i> les données initiales.</p> <p><b>C12</b> Décoder et analyser les données.</p> <p><i>- Lire et interpréter</i> en français et/ou en langues vivantes étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les orientations du metteur en scène.</li> <li>- Le « parti » du créateur de costumes.</li> <li>- Les données d'estimation, descriptif, devis...</li> <li>- Les prescriptions techniques et/ou esthétiques</li> </ul> <p><i>- Identifier et analyser</i> les différents éléments composant le costume.</p> <p><i>- Identifier et préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures de base</li> <li>- Les types, modèles et styles</li> <li>- Les tailles et mesures</li> <li>- Le temps d'habillage</li> <li>- Les matériaux et matériels</li> <li>- Les assemblages .</li> <li>- Les caractéristiques esthétiques</li> </ul> <p><i>- Identifier et préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes et les conditions de fonctionnement.</li> <li>- Les contraintes et les conditions de transport.</li> <li>- Les contraintes de changement</li> <li>- Les contraintes et les conditions de sécurité.</li> </ul>	<p>Visite des lieux : expositions, musées, théâtres...</p> <p>Vision du spectacle et des costumes ou de leurs reproductions, vidéo, photo...</p> <p>Texte, dossier de presse...</p> <p>Données orales, écrites et graphiques du costumier, du décorateur, du directeur technique.</p> <p>Photos, échantillons, maquette.</p> <p>Fichiers informatiques, CDROM, MULTIMEDIA, INTERNET....</p> <p>Textes, manuscrits, documents sur la conduite scénographique. (changements, accessoires).</p>	<p>Précision de l'information.</p> <p>Connaissance du vocabulaire professionnel et artistique.</p> <p>Connaissance du déroulement du spectacle.</p> <p>Exploitabilité de l'information.</p> <p>Précision de l'information.</p> <p>Exploitabilité de l'information.</p> <p>Conformité aux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- techniques</li> <li>- esthétiques</li> </ul>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »**

**CAPACITE C1 : S'INFORMER ET TRAITER LES INFORMATIONS**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C13</b> Effectuer les choix technologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Inventorier</i> les caractéristiques relatives :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux matériaux.</li> <li>- Aux matériels.</li> <li>- A la qualité définie par le créateur.</li> <li>- Aux effets demandés.</li> </ul> </li> <li>- <i>Comparer</i> les matériaux, formes, couleurs, matières.</li> <li>- <i>Prendre en compte</i> la santé, la sécurité et l'environnement du personnel y compris sur le plan psychologique.</li> <li>- <i>Choisir et/ou proposer</i> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matériaux, les composants</li> <li>- Les solutions technologiques</li> <li>- Les solutions de fonctionnement des costumes.</li> <li>- Les matériels.</li> </ul> </li> <li>- <i>Justifier</i> les choix et/ou propositions.</li> </ul> <p><b>C14</b> Etablir les données de gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Etablir</i> les descriptifs.</li> <li>- <i>Etablir</i> les nomenclatures, les feuilles de débit de matière.</li> </ul>	<p>Fiches techniques des matériaux. Fiches techniques des matériels. Fiches d'état des costumes, contraintes. Données orales et/ou écrites, du créateur de costumes, du directeur technique. Maquettes. Echantillons.</p> <p>Contraintes quantitatives et qualitatives. Procédures spécifiques d'habillage, de maintenance couture et entretien.</p> <p>Destination des costumes. Données de définition.</p> <p>Catalogues, prix, tarifs Stock magasin.</p>	<p>Exactitude du ou des inventaire(s).</p> <p>Performances quantifiées et caractérisées.</p> <p>Evaluation et précision des conditions de mise en oeuvre et d'usage lors du spectacle.</p> <p>Choix pertinent, solutions proposées formalisées technologiquement et justifiées économiquement, esthétiquement, pratiquement (faisabilité).</p> <p>Justesse des informations (temps, coûts). Exploitabilité optimum.</p>

**CAPACITE C2 : ORGANISER ET GERER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C21</b> Etablir le processus de réalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Identifier</i> la chronologie :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des étapes d'habillage,</li> <li>- Des changements simples, rapides, complexes et raccords.</li> </ul> </li> <li>- <i>Identifier</i> et décider des tâches et /ou interventions des secteurs associés (couture, entretien).</li> <li>- <i>Identifier</i> les moyens à mettre en oeuvre pour :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le classement et l'installation :</li> <li>- Des costumes et accessoires.</li> <li>- Des matériels et outillages nécessaires.</li> </ul> </li> <li>- Le conditionnement lors du transport.</li> <li>- Le stockage.</li> <li>- La conduite.</li> </ul>	<p>Estimatifs. Planning. Conduite. Photos . Fiches de référence. Audiovisuel. Plans.</p>	<p>Logique du processus. Respect des temps. Pertinence des moyens proposés. Pertinence des solutions proposées. Faisabilité du processus par rapport aux moyens existants.</p>

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ »**

**CAPACITE C2 : ORGANISER ET GERER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C22</b>  <b>Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Constituer</i> un dossier d'information historique et/ou contemporaine.</li> <li>- <i>Etablir</i> le planning.</li> <li>- <i>Etablir</i> la conduite.</li> <li>- <i>Proposer</i> le déroulement du ou des différents changements.</li> <li>- <i>Elaborer</i> les documents de suivi de maintenance, de liaison.</li> <li>- <i>Gérer</i> les approvisionnements.</li> <li>- <i>Estimer</i> le temps d'exécution.</li> <li>- <i>Présenter</i> une estimation chiffrée de la matière d'oeuvre.</li> <li>- <i>Prospecter</i> et choisir les articles à acquérir dans les limites d'un budget donné.</li> </ul>	<p>Documentation historique.  Plans.  Estimatifs.  Planning.  Conduite.  Photos.  Fiches de référence.  Matériel informatique, logiciel de DAO et de gestion.</p> <p>Coordonnées postales.</p> <p>Documents commerciaux.</p>	<p>Logique du processus.  Respect des normes et des codes.  Respect des temps.  Pertinence des moyens proposés.  Pertinence des solutions proposées.  Faisabilité du processus par rapport aux moyens existants.  Stock minimum.  Disponibilité de l'approvisionnement</p> <p>Respect du budget donné.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ »**

**CAPACITÉ C2 : ORGANISER ET GERER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C23</b> <b>Organiser ses postes de travail</b></p> <p>- <i>Recenser</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens humains</li> <li>- Les matériels</li> <li>- Les outillages</li> </ul> <p>- <i>Planifier</i> les opérations, les temps</p> <p>- <i>Disposer</i> logiquement et ergonomiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matières d'oeuvre</li> <li>- Les moyens de réalisation</li> <li>- Les matériels.</li> </ul> <p>- <i>Organiser</i> son poste en fonction des éléments de costumes, accessoires et de l'environnement (avant, pendant après).</p>	<p>Inventaire des moyens, des locaux Inventaire des approvisionnements Inventaire des personnes disponibles Délais, coûts.</p>	<p>Disposition rationnelle et ergonomique. Adéquation poste/objectifs Respect des règles de sécurité, d'hygiène. Respect de l'environnement. Prise en compte des contraintes de l'avant, pendant et l'après du spectacle. Respect des moyens mis à disposition.</p>

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »**

**CAPACITE C3 : REALISER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C31</b> Vérifier les moyens et approvisionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Contrôler</i> les livraisons.</li> <li>- <i>Inventorier, marquer, classer</i> les costumes et accessoires arrivant et déposés.</li> <li>- <i>Effectuer</i> la mise à jour des fichiers.</li> <li>- <i>Organiser</i> le rangement des stocks.</li> <li>- <i>Proposer</i> des solutions de conditionnements.</li> <li>- <i>Constituer</i> un dossier de passage en douane.</li> <li>- <i>Rédiger</i> les documents de liaison.</li> </ul>	<p>Bon de livraison Fiche d'inventaire Fiches de stock manuelles ou informatisées. Besoins déterminés, caractéristiques et destination.</p> <p>Réglementation internationale.</p>	<p>Efficacité et exactitude du contrôle. Exploitabilité du marquage. Mise à jour effective et exploitable. Organisation rationnelle.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ »**

**CAPACITE C3 : REALISER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C32</b> Mettre en oeuvre les activités liées à l'habillement.</p> <p>- Loges et tous lieux scéniques : - S'assurer, en continu, de l'état et du fonctionnement des costumes et accessoires.</p> <p>a/ - <i>A l'habillement</i> : - Repérer les lieux d'intervention. - Positionner les matériels et outillages. - Préparer les costumes et accessoires.</p> <p>b/ - <i>Aux changements et raccords</i></p> <p>c/ - <i>Aux conditionnements</i></p> <p><b>C33</b> Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement : - Pour stockage , - Pour transport.</p> <p>- <i>Plier</i>, rembourrer, caler et /ou accrocher, protéger....</p> <p>- <i>Traiter</i> contre les parasites.</p>	<p>Matériel de couture divers. Conduite.</p> <p>Matériels : cintres, portants, malles, paniers, cartons, penderies, papiers, cordages...</p> <p>Structure et normalisation internationales. Règlements internationaux d'expédition.</p> <p>Produits spécifiques.</p>	<p>Matériel adapté à la structure du lieu, aux contraintes de mise en scène et de sécurité. Exploitabilité des dispositions.</p> <p>Respect des techniques professionnelles. Optimisation volumétrique du conditionnement.</p>

CAPACITE C3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C34</b> Effectuer l'habillage, les changements rapides et/ou complexes et/ou les raccords.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Habiller</i> ou deshabiller en assistant l'artiste.</li> <li>- <i>Mettre en place</i> le ou les éléments et accessoires du ou des costumes.</li> <li>- <i>Déceler</i> une anomalie et prendre la décision qui s'impose.</li> <li>- <i>Prendre en compte</i> l'aspect relationnel</li> </ul> <p><b>C35</b> Assurer la maintenance « couture » de l'ensemble des costumes et accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Rénover</i> et/ou <i>remplacer</i> et/ou <i>transformer</i> et/ou</li> <li>- <i>Réaliser</i> une partie de vêtement, un élément décoratif, un accessoire par référence à un élément existant ou ayant existé.</li> <li>- <i>Acquérir</i> des éléments par référence a des instructions.</li> <li>- <i>Maitriser</i> différents procédés techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de coupes.</li> <li>- Techniques de relevé et de reproduction.</li> <li>- Techniques de construction.</li> <li>- Procédés de fabrication.</li> <li>- Procédés de finitions.</li> </ul> </li> <li>- <i>Maitriser</i> l'utilisation des différents matériaux.</li> <li>- <i>Sélectionner</i> les matériaux conciliables entre eux, et nécessaires à l'exécution.</li> </ul>	<p>Structures de base du vêtement. Techniques de fermetures. Techniques de mise en place.</p> <p>Conduite.</p> <p>Costumes et accessoires.</p> <p>Directives du metteur en scène et/ou du créateur de costumes.</p> <p>Techniques audiovisuelles.</p> <p>Différentes solutions technologiques de réalisation. Eléments de référence.</p> <p>Photos.</p> <p>Documents historiques, CDROM ...</p> <p>Echantillons.</p> <p>Fiches techniques. Fiches d'analyses.</p> <p>Normes et règles de sécurité.</p>	<p>Respect des techniques de l'habillage.</p> <p>Respect de l'ordre chronologique.</p> <p>Appréciation de la conformité.</p> <p>Exactitude et précision dans le temps imparti.</p> <p>Gestion de l'imprévu.</p> <p>Analyse du comportement : Respect du silence, de l'à-propos.</p> <p>Respect délais, coûts.</p> <p>Choix conforme et adapté aux problèmes à résoudre.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ »**

**CAPACITE C3 : REALISER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C36</b> Procéder à des essayages de contrôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Mettre</i> en place le vêtement.</li> <li>- <i>Apprécier</i> la conformité.</li> <li>- <i>Repérer</i> les modifications à apporter au costume, sans le transformer, selon qu'il s'agisse d'un usage momentané ou durable et en fonction des instructions :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du créateur</li> <li>- Du style</li> <li>- Du personnage</li> <li>- De l'artiste.</li> </ul> </li> <li>- <i>Prendre</i> la décision qui s'impose.</li> <li>- <i>Transcrire</i> les retouches.</li> </ul> <p><b>C37</b> Effectuer les retouches.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Exécuter</i> les retouches :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise à la longueur.</li> <li>- Remise à la taille.</li> </ul> </li> <li>- <i>Vérifier</i> la conformité du résultat.</li> </ul>	<p>Techniques d'habillage. Techniques d'essayages. Typologie du vêtement, de l'histoire du costume et des styles.</p> <p>Contextes sociologiques.</p> <p>Techniques de gestion, comptabilité et budget.</p> <p>Modes de transcription et de communication spécifiques.</p> <p>Techniques professionnelles et procédés d'exécution.</p> <p>Techniques professionnelles d'évaluation.</p>	<p>Respect du temps imparti..</p> <p>Respect des instructions .</p> <p>Respect de la conformité.</p> <p>Respect de la conformité et de la qualité.</p> <p>Respect du temps imparti.</p> <p>Respect du budget.</p> <p>Respect du délai.</p>

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLAGE »**

**CAPACITE C3 : REALISER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C38</b> Assurer la maintenance « entretien » de l'ensemble des costumes et accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Repérer</i> et marquer les éléments.</li> <li>- <i>Identifier et découdre</i> ou protéger les parties de costumes présentant des particularités.</li> <li>- <i>Effectuer</i> le triage par rapport :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux critères technologiques :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couleurs</li> <li>- Matières textiles</li> <li>- Nature des salissures</li> </ul> </li> <li>- A la capacité des machines</li> <li>- Au délai de livraison</li> </ul> </li> <li>- <i>Effectuer</i> un type d'entretien adapté :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prébrosser et /ou détacher</li> <li>- Nettoyer à sec et/ou,</li> <li>- Laver en machine ou à la main</li> <li>- Nettoyer et/ou détacher partiellement :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>en fonction :                       <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du type de costume.</li> <li>- Des techniques de réalisation.</li> <li>- De sa destination : musée, spectacle, stock...</li> <li>- De son état : neuf, usagé, authentique...</li> <li>- De la nature des salissures.</li> <li>- Des contraintes de coût.</li> <li>- Des délais de livraison.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- <i>Maîtriser</i> les différentes techniques.</li> </ul>	<p>Critères de triage. Manuels et fiches techniques : Des matériaux. Des matériels. Des salissures. Des produits spécifiques à l'entretien.</p> <p>Fichier informatique.</p> <p>Conditions de maintenance. Techniques professionnelles. Traitements spéciaux.</p>	<p>Adéquation conforme : Aux critères technologiques. Au type d'entretien adapté.</p> <p>Respect des techniques professionnelles. Résultat conforme à la qualité attendue. Organisation rationnelle. Respect temps, délai.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »**

**CAPACITE C3 : REALISER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C39</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maitriser l'utilisation de tous les matériels.</b></li> <li>- <i>Maitriser</i> l'utilisation des matériels :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- De nettoyage à sec</li> <li>- De lavage</li> <li>- De séchage</li> <li>- De repassage.</li> <li>- De couture.</li> </ul> </li> <li>- <i>Maitriser</i> l'utilisation des produits:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix</li> <li>- Dosage</li> </ul> </li> <li>- <i>Assurer</i> la maintenance des matériels.</li> </ul> <p><b>C3-10</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Assurer la maintenance « finition » en entretien de l'ensemble des costumes et accessoires.</b></li> <li>- <i>Assurer</i> le repassage total ou partiel.</li> <li>- <i>Assurer</i> le réapprêtage total ou partiel.</li> <li>- <i>Assurer</i> le détachage partiel.</li> <li>- <i>Fixer</i> les parties à remonter.</li> <li>- <i>Présenter.</i></li> </ul>	<p>Tous matériels.</p> <p>Normes de sécurité NF G 45 - 011 Machines automatisées ou non. Fournitures.</p> <p>Fiches de maintenance.</p> <p>Outils manuels Fiches techniques Normes et règles de sécurité. (UF X 0.10) Fournitures.</p>	<p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Utilisation rationnelle. Programmation adaptée.</p> <p>Choix judicieux. Respect des quantités. Efficacité du résultat.</p> <p>Choix judicieux des outils. Respect :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des techniques</li> <li>- Des matériaux</li> <li>- Des formes</li> <li>- De l'aspect demandé.</li> </ul> </p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »**

**CAPACITE C3 : REALISER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C3-11</b> Effectuer des modifications de teintes sur des étoffes ou accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Effectuer</i> un test sur la faisabilité de la demande.</li> <li>- <i>Effectuer</i> un décapage, une décoloration, une teinture en tenant compte :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des critères technologiques:                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couleurs.</li> <li>- Matières textiles.</li> <li>- Nature des produits</li> </ul> </li> <li>- Des contraintes techniques :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>- Machines automatisées.</li> <li>- Matériel manuel.</li> </ul> </li> <li>- Du délai de livraison.</li> </ul> </li> <li>- <i>Effectuer</i> l'entretien, avant ou après modification :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage à sec et/ou,</li> <li>- Lavage</li> <li>- Détachage.</li> </ul> </li> <li>- <i>Maîtriser</i> les différentes techniques.</li> </ul>	<p>Echantillon Machines automatisées. Petit matériel. Fournitures. Fiches techniques. Normes de sécurité (NFG 45-011).</p>	<p>Respect de l'état de l'article. Respect des techniques. Respect de l'effet demandé. Respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p>

CAPACITÉ C3 : REALISER

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C3-12</b> Assurer la gestion d'un stock de costumes et accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Etablir</i> des fiches d'identification</li> <li>- <i>Traduire</i> et analyser une demande.</li> <li>- <i>Proposer</i> une solution.</li> <li>- <i>Sélectionner</i> en vue d'une situation.</li> <li>- <i>Consulter</i> un fichier informatisé ou non.</li> <li>- <i>Exploiter</i> les informations.</li> <li>- <i>Actualiser</i> un fichier informatique ou non.</li> <li>- <i>Regrouper</i>.</li> <li>- <i>Classer</i>.</li> <li>- <i>Etiqueter</i>.</li> <li>- <i>Conformer</i>.</li> <li>- <i>Préparer</i> les différents éléments.</li> <li>- <i>Protéger</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contre la poussière.</li> <li>- Contre les parasites.</li> <li>- Contre les micro-organismes.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Techniques de gestion.</p> <p>Méthodes et moyens de classement</p> <p>Instructions écrites ou orales.</p> <p>Vocabulaire professionnel.</p> <p>Procédure d'accès au fichier informatique.</p> <p>Tous types de housses. Produits spécifiques.</p>	<p>Respect des instructions reçues.</p> <p>Réponse conforme à la demande. Exactitude du suivi. Pertinence des moyens proposés.</p> <p>Respect des règles et des normes de sécurité.</p> <p>Respect du délai.</p> <p>Bon état de conservation.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : OPTION « TECHNIQUES DE L'HABILLEMENT »**

**CAPACITE C4 : CONTROLER**

UC	Savoir-faire (être capable)	Conditions de réalisation	Critères de réussite Indicateurs de performance
	<p><b>C41</b> <b>Contrôler en toutes situations.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler les données initiales.</li> <li>- S'assurer en continu de l'état et du fonctionnement des costumes et accessoires.</li> <li>- Vérifier l'état de fonctionnement des matériels et outillages.</li> <li>- Contrôler les livraisons.</li> <li>- Vérifier l'état de l'article, avant et après.</li> <li>- Vérifier la conformité du résultat.</li> <li>- Vérifier l'adéquation produit/projet.</li> </ul> <p>a/ - Loges et tous lieux scéniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Vérifier</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence de l'ensemble des pièces composant le costume selon l'ordre chronologique.</li> <li>- La faisabilité des changements.</li> <li>- L'adéquation entre la mise en place du costume et l'état défini par le créateur.</li> <li>- Déceler une anomalie éventuelle.</li> </ul> </li> </ul> <p>b/ - Atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Vérifier</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des costumes.</li> <li>Le bon fonctionnement des moyens de fermeture.</li> </ul> </li> <li>- <i>Apprécier</i> la conformité du costume avec l'acteur.</li> </ul>	<p>Données orales, écrites du costumier, du décorateur, du directeur technique. Textes, dossiers de presse... Photos, échantillons, maquette...</p> <p>Conduite.</p> <p>Matières d'oeuvre et accessoires.</p> <p>Matériels et outillages.</p> <p>Bons de livraison.</p> <p>Fiches d'état.</p> <p>Etat défini par le créateur.</p> <p>Descriptif technique.</p>	<p>Conformité aux objectifs.</p> <p>Respect des temps.</p> <p>Bon état permanent des costumes et accessoires, des outillages et des matériels.</p> <p>Efficacité et exactitude du contrôle.</p> <p>Exactitude et précision.</p> <p>Appréciation de la conformité.</p> <p>Respect de la conformité et de la qualité.</p> <p>Respect de l'état de l'article.</p> <p>Respect de l'ordre chronologique.</p> <p>Adéquation conforme aux mouvements et aux effets souhaités.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN  
DES METIERS DU SPECTACLE**

**OPTION : " TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ "**

**TABLEAU DES RELATIONS**

**SAVOIR - FAIRE / CONNAISSANCES**

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE**  
**OPTION : " TECHNIQUES DE L'HABILAGE "**

Tableau des relations des savoir-faire et des connaissances associées

SAVOIR-FAIRE			RELATIONS PRIVILEGIEES												
			Matériaux	Techniques et procédés	Maintenance "couture"	Maintenance "entretien"	Hygiène et Sécurité	Culture professionnelle et artistique	Histoire de l'art, du spectacle et du costume	Moyens de traduction et d'expression plastique	Systèmes de représentation	Entreprise et Environnement	Economie Gestion	Communication	Chimie et physique appliquées
CAPACITES			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13
C1	C11	Identifier la situation, les besoins et les informations nécessaires													
	C12	Décoder et analyser les données													
	C13	Effectuer les choix technologiques													
	C14	Etablir les données de gestion													
C2	C21	Etablir le processus de réalisation													
	C22	Etablir et gérer l'ordonnancement de sa propre réalisation													
	C23	Organiser ses postes de travail													
C3	C31	Vérifier les moyens et approvisionnements													
	C32	Mettre en oeuvre les activités liées à l'habilage													
	C33	Mettre en oeuvre les activités liées au conditionnement													
	C34	Effectuer l'habilage, les changements rapides et/ou complexes et les raccords													
	C35	Assurer la maintenance "couture" de l'ensemble des costumes et accessoires													
	C36	Procéder à des essayages de contrôle													
	C37	Effectuer les retouches													
	C38	Assurer la maintenance "entretien" de l'ensemble des costumes et accessoires													
	C39	Maitriser l'utilisation de tous les matériels													
	C3.10	Assurer la maintenance " finition " en en- tretien de l'ensemble des costumes, acces													
	C3.11	Effectuer des modifications de teintes sur des étoffes ou accessoires													
	C3.12	Assurer la gestion d'un stock de costumes et accessoires													
C4	C41	Contrôler en toutes situations													

## SOMMAIRE

- S1     **MATERIAUX**
- S2     **TECHNIQUES ET PROCEDES**
- S3     **MAINTENANCE "COUTURE"**
- S4     **MAINTENANCE "ENTRETIEN"**
- S5     **HYGIENE ET SECURITE**
- S6     **CULTURE PROFESSIONNELLE ET ARTISTIQUE**
- S7     **HISTOIRE DE L'ART, DU SPECTACLE ET DU COSTUME**
- S8     **MOYENS DE TRADUCTION ET D'EXPRESSION PLASTIQUE**
- S9     **SYSTEMES DE REPRESENTATION**
- S10    **ENTREPRISE ET ENVIRONNEMENT**
- S11    **ECONOMIE GESTION**
- S12    **COMMUNICATION**
- S13    **CHIMIE ET PHYSIQUE APPLIQUEES**

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillement "**

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S1 MATERIAUX</b>	
<p>Connaissances générales.</p> <p><b>S1.1. MATIERES TEXTILES</b></p> <p>Textiles naturels              origine végétale              origine animale              origine minérale</p> <p>Textiles chimiques              artificiel              synthétique</p>	<p>Nommer</p> <p>Classer d'après leur origine</p> <p>Identifier</p>
Commercialisation, normalisation	Enoncer les marques commerciales, étiquetage de composition et code entretien
<p><b>S1.2. CARACTERISTIQUES DES MATIERES TEXTILES</b></p> <p>Propriétés physiques</p> <p>Propriétés chimiques</p>	<p>Reconnaître              leur structure              l'aspect              le touché              la résistance              l'élasticité etc...</p> <p>Exploiter les propriétés physiques et /ou chimiques.          Indiquer leur composition.          Estimer l'action de la chaleur et/ou de la combustion          Maîtriser l'utilisation des procédés de              dissolution              détergence              neutralisation              oxydoréduction</p>
<p><b>S1.3 LES ETOFFES</b></p> <p>Méthodes d'entrecroisements          Methodes d'entrelacement          Les non tissés          Les tissus spéciaux</p>	<p>Reconnaître et/ou comparer              les armures : toile, sergé, satin...              maille ou tricot              la fabrication          Tester les composants</p>
<p><b>S1.4. CUIRS, PEAUX, PAILLES</b></p> <p>Caractéristiques          Origines naturelles ou artificielles</p>	Reconnaître et identifier le vrai du faux.
<p><b>S1.5. DIVERS</b></p> <p>Principes et procédés d'entretien des              Boutons              Perles              Paillettes              Plumes              Systèmes de fermetures              Eléments de broderie etc...</p>	<p>Reconnaître leurs origines</p> <p>Tester leur résistance aux différents traitements.</p>
<p><b>S1.6. LES TRAITEMENTS DE FINITION</b></p> <p>Principes et procédés:              - l'ennoblissement              - la teinture              - le blanchiment              - l'amidonage</p>	<p>Identifier les traitements          Tester la résistance des pigments colorés          Réaliser les opérations de              blanchiment et /ou              teinture et/ou              réapprêtage.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillement "**

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S2. TECHNIQUES ET PROCÉDES</b>	
<p><b><u>S2.1 HABILLEMENT</u></b></p> <p><u>Structure de base du vêtement</u>  <u>Techniques de mise en place des articles et accessoires</u>                      corsage                      cravate                      ceinture, gants...</p> <p><u>Modalité de mise en place des articles coiffants.</u>                      chapeau                      perruque                      couronne...</p> <p><u>Techniques de fermetures</u>                      - les liens                      - le laçage                      - les boutonniers                      - les glissières ...</p>	<p>Habiller et déshabiller avant, pendant, et après.</p> <p>Utiliser la gestuelle appropriée aux caractéristiques du costume</p> <p>Maîtriser l'enfilage et la fermeture du vêtement et/ou accessoires.</p> <p>Vérifier la présence de l'ensemble des pièces composant le costume selon l'ordre chronologique d'enfilage.                      - positionner et/ou fixer article coiffant                      - apprécier et/ou évaluer la conformité de l'ensemble dans l'état défini par le créateur.</p> <p>Déceler l'anomalie éventuelle et prendre la décision qui s'impose</p> <p>Citer                      Enumérer</p>
<p><b><u>S2.2 ESSAYAGE RETOUCHE</u></b></p> <p><u>Essayage de contrôle</u></p> <p>Principe d'habillement d'essayage</p> <p><u>Techniques professionnelles et procédés d'exécution des retouches</u></p> <p>Evaluation                      Conformité</p>	<p>Mettre en place le costume                      Repérer les modifications à apporter au costume sans le transformer                      Respecter les instructions du créateur en fonction du style du personnage de l'artiste                      Prendre les décisions qui s'imposent.                      Etablir une fiche de retouches.</p> <p>Transcrire les retouches                      Exécuter les retouches tel que remise à la longueur, remise à la taille...</p> <p>Effectuer les retouches sur différents types de vêtement.                      Respecter le temps imparti, le délai, et le budget.                      Vérifier la conformité du résultat.</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillement "**

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
--	---

<p><b><u>S2.3 STOCKAGE.</u></b></p> <p>Ordonnancement du stock</p> <p>Procédure d'accès aux fichiers informatiques ou non</p> <p>Méthode et moyens de classement</p> <p>Document d'identification du costume</p> <p>Selection des costumes en vue d'une situation donnée.</p> <p>Méthodes et moyens de protection; Produits spécifiques anti-parasites</p> <p>Normes de sécurité</p>	<p>Traduire et analyser une demande</p> <p>Consulter un fichier</p> <p>Exploiter les informations</p> <p>Apporter une réponse</p> <p>Enregistrer les entrées /sorties</p> <p>Actualiser ou rédiger des fiches d'identification à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- regrouper</li> <li>- classer</li> <li>- étiqueter</li> <li>- conformer</li> <li>- préparer et protéger les différents éléments du costume et/ou accessoires.</li> </ul> <p>sans mites mortes</p> <p>Respecter les normes de sécurité.</p>
<p><b><u>S2.4.CONDITIONNEMENT</u></b></p> <p><u>Expédition</u></p> <p>Principes de pliage de rembourrage calage et/ou accrochage étiquetage</p> <p>méthodes d'emballage pour stockage et/ou transport</p> <p><u>Moyens de conditionnement.</u></p> <p>Matériel:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- porte vêtement</li> <li>- cintre</li> <li>- portant</li> <li>- malle, panier</li> <li>- carton, penderie</li> <li>- papier...</li> </ul> <p><u>Structure et normalisation internationale</u></p> <p>Les libellés des différents documents de liaison réglements internationaux d'expédition</p> <p>Dossier de passage en douane</p>	<p>Regrouper</p> <p>Classer</p> <p>Étiqueter</p> <p>Conformer</p> <p>Préparer les différents éléments.</p> <p>Choisir le matériel adéquat</p> <p>Emballer en optimisant le volume du conditionnement</p> <p>Etablir les fiches suiveuses.</p> <p>Rédiger les documents de liaison pour les transports nationaux et européens.</p> <p>Constituer le dossier de passage en douane pour les transports internationaux.</p>



CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S4 MAINTENANCE ENTRETIEN</b>	
<p><b><u>S4.1 CRITERES DE TRIAGE</u></b>            Etiquetage : marques, composition, code entretien...                couleurs                matières textiles                nature des salissures  <u>Contraintes techniques</u>                capacité des machines                nature des produits  <u>Caractéristiques</u>                des matériaux                des matériels                des produits                des salissures  <u>Structure du vêtement, constituants du costume</u>                parties à démonter et/ou protéger                    paillettes, fleurs                    plumes, perles...                    strass                    boutons boucles etc...</p> <p><b><u>S4.2 TYPES D'ENTRETIEN</u></b>  <u>et logiques de processus</u>            prébrossage            prédétachage            nettoyage à sec            lavages mains, machine            détachage partiel.</p> <p>Procédés de conservation :</p> <p><b><u>S4.3 CYCLES DE NETTOYAGE A SEC ET LAVAGE</u></b>            Étapes successives d'un cycle            degré température            chargement et déchargement d'une machine.</p> <p><b><u>S4.4 PRODUITS SPECIFIQUES à l'entretien et aux traitements spéciaux.</u></b>            Tous produits du commerce:                solvants, détergents...                apprêts de maintien</p> <p><b><u>S4.5 REGLES DE SECURITE ET D'HYGIENE</u></b>            Symboles de sécurité                produits                machine                date limite d'utilisation                règles d'utilisation            conditions de maintenance des matériels</p>	<p>Décoder les étiquettes            Repérer            Marquer            Identifier            Effectuer le triage</p> <p>Contôler le nombre d'éléments            Marquer            Repérer            Identifier            Démonter et/ou Protéger            les éléments particuliers.</p> <p>Décider d'une méthode adaptée            Maîtriser les différentes techniques            Adapter le type d'entretien en fonction du temps imparti et du coût.            Choisir le matériel approprié à la situation            Sélectionner le/les programmes en fonction des traitements à effectuer.</p> <p>Décider d'une méthode adaptée et choisir les traitements appropriés</p> <p>Réaliser un lavage mains            Effectuer un type d'entretien adapté            Decoder et appliquer les pictogrammes de sécurité</p> <p>Choisir et utiliser le /les produits en fonction de la nature des salissures et de la matière textile.</p> <p>Appliquer et respecter la législation en vigueur.</p> <p>Vérifier l'état de propreté des costumes et accessoires et prendre la décision qui s'impose</p>

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S5. HYGIENE ET SECURITE</b>	
<p><b><u>S5.1 GENERALITES. ROLES ET MISSIONS</u></b> Réglementation</p> <p>Organismes</p> <p>Législation</p> <p>Responsabilités morales et civiles</p> <p><b><u>S5.2 COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL</u></b></p> <p><b><u>S5.3 MESURES GENERALES DE SECURITE ET DE PREVENTION</u></b> Mesures générales</p> <p>Locaux spécifiques</p> <p>Manutention et ergonomie</p> <p>Secourisme</p>	<p>Identifier son but</p> <p>Identifier les textes officiels de l'UE, français locaux, territoriaux</p> <p>Citer les organismes de documentation, d'information et de normalisation (Afnor...)</p> <p>Identifier les organismes de contrôle agréés (...)</p> <p>Indiquer le rôle de la commission et de la sous-commission de sécurité</p> <p>Indiquer le rôle de la médecine du travail</p> <p>Indiquer le rôle de l'inspection du travail</p> <p>Expliquer les procédures et mises en demeure</p> <p>Citer celles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de l'employeur</li> <li>du responsable de l'établissement du lieu de travail</li> <li>de l'employé</li> <li>du Maire</li> <li>du responsable de la collectivité territoriale</li> <li>du bureau de contrôle</li> <li>des fournisseurs...</li> </ul> <p>Indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>sa mission, sa constitution</li> <li>son substitut éventuel</li> <li>les contenus de formation</li> <li>le rôle du registre spécial de sécurité</li> </ul> <p>Citer celles concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les locaux de travail, leurs annexes, leurs dégagements et leurs environnements</li> <li>les protections collectives</li> <li>les protections individuelles</li> <li>l'affichage obligatoire des consignes et des textes</li> </ul> <p>Décrire les mesures d'hygiène et de sécurité en fonction des dangers dus à leurs activités particulières</p> <p>Indiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les parties du corps travaillant et le sens des efforts selon la tâche ou la posture de travail</li> <li>les charges maximum qu'un homme peut soulever, pousser ou appuyer</li> </ul> <p>Décrire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la conduite à tenir en cas d'accident</li> <li>les premiers soins à donner selon le type, la gravité et l'endroit de la lésion</li> </ul>

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillement "**

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<p><b><u>S4.6 MATERIELS</u></b>            Machine nettoyage à sec            Machine à laver            Séchoirs            Générateurs vapeur            Fer à repasser usuel                à coque                à glacer                tuyauter                presses, plateau vaporisant</p> <p><b><u>S4.7 TECHNIQUES DE REPASSAGE ET DE PLIAGE</u></b>            Présentation et conditionnement.            Matières textiles            Structure des éléments à remettre en forme selon divers aspects.            Remontage des éléments dissociés            Délustring            Traitements d'apprêtage de maintien (amidonnage)            Glaçage            Tuyautage</p> <p>Critères de qualité.</p> <p><b><u>S4.8 MODIFICATION DE TEINTE</u></b>            décapage            décoloration            teinture à l'échantillon            raccord de couleurs</p> <p>Prise en compte des matériels ,des matériaux et des produits                colorants                oxydants                réducteurs                acides bases...</p> <p>Procédés de teinture                mains                machine                à l'éponge...</p> <p>Normes de sécurité NFG 45.011</p>	<p>Maitriser l'utilisation des matériels</p> <p>Maintenir en état</p> <p>Choisir la méthode adéquate            Maîtriser les matériels            Maîtriser les matériaux            Fixer les éléments dissociés            Plier suivant la conformation et/ou la destination            Apprêter et repasser dans le respect de la tenue d'origine            Respecter l'aspect défini par le créateur</p> <p>Contrôler la conformité            Déceler l'anomalie et y remédier.</p> <p>Vérifier la faisabilité de la demande            Vérifier l'état de l'article            Procéder à des tests            Sélectionner les résultats            Choisir la méthode selon l'effet recherché            Respecter, retrouver l'état initial            Respecter les délais et les coûts.</p> <p>Respecter les règles de sécurité et d'hygiène.</p>

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<p><b><u>S5. 4 MAINTENANCE COUTURE ET ENTRETIEN</u></b> Machines et matériels fixes et portatifs</p> <p>Produits dangereux</p> <p>Appareils</p> <p><b><u>S5. 5 NOTIONS SUR LA REGLEMENTATION ELECTRIQUE</u></b> Notions pratiques d'électricité Tension, intensité, puissance</p> <p>Principes de sécurité</p> <p>Règles de travail et de sécurité en atelier ou tous lieux scéniques</p> <p><b><u>S5. 6 DANGER DU COURANT ELECTRIQUE</u></b> Règles de sécurité, normes</p> <p><b><u>S5. 7 LA PROTECTION INCENDIE</u></b> La réglementation incendie</p> <p>La sécurité incendie</p> <p>Les systèmes de sécurité</p> <p><b><u>S5. 8 FACTEURS D'INFLUENCE</u></b> Environnement Dépenses énergétiques Contenus et charges de travail Mesures d'amélioration et de restructuration des conditions de travail Poste de travail Organisation en groupe Motivation</p>	<p>Indiquer les sécurités et protections obligatoires pour chaque machine et à son environnement lors : de son fonctionnement de son entretien</p> <p>Vérifier que le certificat de conformité des machines est en accord avec les normes et les réglementations en vigueur</p> <p>Reconnaitre les dangers présentés par les produits identifiés par des symboles Indiquer les mesures de sécurité appropriées à mettre en oeuvre en fonction des dangers</p> <p>Décrire pour chaque appareil, ses performances et les mesures de sécurité à mettre en oeuvre</p> <p>Expliciter le rôle d'un fusible, d'un disjoncteur, d'une prise de terre</p> <p>Justifier l'emploi d'appareil : à protection contre la pénétration de l'eau de classe I, II, III</p> <p>Contrôler les conditions d'emploi d'une machine</p> <p>Justifier l'emploi d'une prise de terre</p> <p>Citer les premiers soins à donner à un accidenté par un phénomène électrique</p> <p>Connaitre les textes sur le comportement au feu des matériaux en cas d'incendie Indiquer les différents services responsables</p> <p>Enumérer et indiquer les systèmes de sécurité ainsi que leurs modes de fonctionnement</p> <p>Déterminer les principales causes de fatigue</p> <p>Définir des solutions pour réduire les causes de fatigue</p> <p>Identifier les aménagements en groupe</p>

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE : Option " Techniques de l'habillage "**

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S6: CULTURE PROFESSIONNELLE ET ARTISTIQUE</b>	
<p><b><u>S6.1. LES LIEUX DE SPECTACLE</u></b></p> <p>Connaissance des lieux de spectacle Types de spectacles Dispositif scénique</p>	<p>Decrire (pour chaque lieu) les différentes parties : sa terminologie; sa fonction; sa composition.</p> <p>Prendre en compte les contraintes techniques et artistiques</p>
<p><b><u>S6.2. EXPLOITATION DU SPECTACLE</u></b></p> <p>Répétitions et représentations</p> <p>Conduite</p> <p>Transport, conditionnement.</p>	<p>Decrire l'ordre et le cheminement des costumes et accessoires lors d'un changement.</p> <p>Inventorier et formaliser les différents changements correspondant à la conduite Identifier et prévenir les incidents éventuels. Identifier les moyens de communication gestuels, lumineux, audio et vidéo</p> <p>Inventorier les costumes et accessoires à charger et formaliser l'inventaire (fiches, documents...) Concevoir la protection des costumes et accessoires.</p>
<p><b><u>S6.3. EXPLOITATION DES SYSTEMES INFORMATISES</u></b></p> <p><u>Architecture des matériels informatiques:</u> structure d'un ordinateur périphériques logiciels de D.A.O. CD.ROM Multi média Internet</p> <p><u>Techniques et concepts de base:</u> principes de fonctionnement systèmes d'exploitations gestion des périphériques (entrées/sorties, gestion des ressources) communication entre équipements (procédures)</p> <p><u>Utilitaires:</u> gestionnaires de base de données traitement de texte et tableur logiciels professionnels CD. ROM, Multi média, Internet.</p>	<p>Identifier les différentes parties d'un système informatique et leurs fonctions.</p> <p>Situer les différents niveaux de procédure pour rendre le système opérationnel</p> <p>Enoncer le mode opératoire d'utilisation d'un logiciel</p> <p>Choisir et Exploiter un logiciel en fonction du travail à réaliser</p> <p>Rechercher les informations à traiter.</p> <p>Identifier la catégorie ou la classe de logiciel utilitaire en fonction du travail à produire.</p> <p>Indiquer les conditions de fonctionnement par rapport à l'environnement, les risques d'interférences.</p>

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE-CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S7. HISTOIRE DE L'ART DU SPECTACLE ET DU COSTUME</b>	
<p><b><u>S7.1 NOTIONS CONCERNANT LES ARTS APPLIQUES AUX COSTUMES ET LES ARTS DU SPECTACLE</u></b></p> <p>Repères chronologiques</p> <p>Caractéristiques esthétiques</p> <p>Relations formelles</p> <p>Grands courants d'idées</p> <p>Analyse technique, sociologique, et/ou symbolique et/ou poétique</p> <p>Recherche de documentation</p> <p>Sources d'informations historiques et/ou contemporaines :  <ul style="list-style-type: none"> <li>arts de la mode et du costume</li> <li>arts plastiques</li> <li>arts appliqués</li> <li>arts de la scène...</li> </ul> </p> <p><b><u>S7.2 HISTOIRE DU THEATRE ET DU COSTUME DE SCENE.</u></b></p> <p>Le théâtre grec                      Le théâtre romain                      Le théâtre antique                      Le moyen âge                      l'Italie comédia del arte                      Le théâtre élizabéthain                      Le théâtre classique                      L'opéra                      Le théâtre allemand                      Théâtre allemand                      Théâtre de boulevard                      Comédie bourgeoise                      Le théâtre contemporain ...</p>	<p>Situer dans le temps et dans l'évolution des styles des réalisations significatives des principales périodes historiques.</p> <p>Relever les analogies et/ou interactions entre diverses productions artistiques.</p> <p>Identifier les caractéristiques et techniques liées:                      aux contraintes                      à la destination                      au projet ( fonction usage)                      aux sources d'inspiration</p> <p>Sélectionner, organiser, classer un ensemble de documents en fonction de critères définis.</p> <p>Présenter cette documentation pour en faciliter l'exploitation.</p> <p>Identifier les sources d'informations</p> <p>Identifier et Nommer les édifices.</p> <p>Situer dans la chronologie.</p> <p>Analyser et Décrire en relation avec les pratiques professionnelle .</p> <p>Analyser les caractéristiques d'un costume dans le cadre d'un type de spectacle.</p> <p>Justifier les choix techniques et plastiques retenus</p>

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<p><b><u>S7.3.HISTOIRE DES SPECTACLES</u></b></p> <p>dans les grandes périodes de l'histoire de l'art dans les cultures européenne, africaines, asiatiques...</p>	<p>Identifier, nommer, décrire et situer dans le contexte historique, géographique, culturel un ou des spectacles. Décrire ses rapport avec la société, le monde des idées, les autres arts.</p>
<p><b><u>S7.4 HISTOIRE DU COSTUME</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formes, volumes matières, couleurs et vocabulaire spécifique.</li> <li>- Vêtements et accessoires caractéristiques des différentes périodes.</li> <li>- Vocabulaire spécifique du costume et de ses accessoires.</li> <li>- Les arts appliqués aux vêtements, aux accessoires               <ul style="list-style-type: none"> <li>le costume traditionnel</li> <li>le costume ethnique</li> <li>le costume militaire</li> <li>le costume folklorique</li> </ul> </li> </ul>	<p>Identifier les caractéristique formelles d'un costume. Nommer un costume et ses accessoires.</p> <p>Analyser les éléments constitutifs d'un costume. Analyser les fonctions du costume.</p> <p>Reconnaître les matériaux utilisés aux travers des époques.</p> <p>Situer le costume dans un contexte historique et/ou géographique.</p> <p>Situer un costume dans une période d'histoire de l'Art.</p>

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S8 MOYENS DE TRADUCTION ET D'EXPRESSION PLASTIQUE</b>	
<p><b><u>S8.1 MOYENS GRAPHIQUES, CHROMATIQUES ET VOLUMIQUES</u></b></p> <p>Constituants plastiques et vocabulaire spécifique            Graphismes            Formes et volumes            Couleurs et matières                teinture                texture</p> <p>    Organisation des constituants :                structure                composition                rapports                harmonie</p> <p>Moyens de représentation et de traduction.                croquis, dessin, maquette avec                l'ensemble des technologie existentes,                photographie, vidéo, etc...</p> <p>Methodes ou techniques de créativité</p> <p>Notions de morphologie, de psychologie et de morphopsychologie.</p>	<p>Analyser et traduire des rapports de :                formes                couleurs                matières</p> <p>Organiser                formes                couleurs                matières</p> <p>Elaborer les gammes colorées à partir de gammes et d'échantillons.</p> <p>Reconnaître et Utiliser les principes fondamentaux de composition            Proposer des solutions sous forme de maquette, de figurines etc...            Réaliser un produit en tenant compte des données spécifiques.</p> <p>Transformer et adapter des formes, couleurs, matières, à partir de données morphologiques et psychologiques.</p> <p>Transformer et interpréter des formes, couleurs, matières, à partir d'intentions scénographiques de données morphologiques et psychologiques.</p>

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S9 SYSTEMES DE REPRESENTATION</b>	
<p><b><u>S9.1 DESSIN TECHNIQUE</u></b></p> <p>Les diverses conventions de représentation du dessin technique appliqué aux: matériaux souples, à la spécificité théâtrale</p> <p>des tracés de: géométrie plane géométrie descriptive développement de volume croquis en perspective</p> <p><b><u>S9.2 CODES ET LANGAGES</u></b></p> <p>Cahier des charges symboles, codes normalisations ( français et européens ) appliqués aux matériaux souples et entretien des textiles.</p>	<p>Lire, Exploiter les différents plans, maquettes et croquis</p> <p>Exécuter les dessins d'ensemble et/ou partiel de vêtement. Exécuter des gammes de fabrication.</p> <p>Utiliser un système d'expression graphique informatisé , D.A.O/ P.A.O etc...</p> <p>Illustrer une explication par un croquis en perspective.</p> <p>Décoder les données du cahier des charges</p> <p>Dechiffrer les notices d'emploi et d'entretien</p> <p>Traduire les conventions et symboles</p>

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S10 L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT</b>	
<b><u>S 10.1 LES INTERVENANTS</u></b>	
Les différents métiers du spectacle vivant : -techniques -administratifs -artistiques Leurs relations	Indiquer les différents métiers Décrire l'activité de chacun et leurs relations Préciser les limites des domaines d'intervention Déterminer sa position hiérarchique et en tirer les conséquences
<b><u>S10.2 LES FONCTIONS ET RESPONSABILITE</u></b>	
Les intervenants, (responsable, équipe de production..)	Citer, expliquer les fonctions et les responsabilité dans un spectacle Citer les différents organismes et leurs fonctions
Les organismes de contrôle et de conseil -pompiers -Socotec....	
<b><u>S10.3 LES QUALIFICATIONS</u></b>	
Qualification des personnels Bulletin de salaire - Contrat de travail	Indiquer les différentes qualifications des personnels Lire et vérifier un bulletin de salaire et / ou un contrat
<b><u>S10.4 LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES</u></b>	
Syndicats professionnels et représentants Conventions collectives et différents contrats Organisation du spectacle vivant en France (théâtre, danse, opéra, musique...)	Enumérer les organismes et préciser les fonctions Indiquer le rôle des conventions collectives Expliquer l'organisation des structures professionnelles du spectacle
<b><u>S10.5 L'ECONOMIE DE L'ENTREPRISE</u></b>	
Notion d'entreprise privée, publique Notion de clients/Fournisseurs La sous-traitance, la co-traitance	Citer les fonctionnements administratifs et financiers des théâtres et compagnies (théâtre, clients privés, ville...) Préciser les responsabilités des partenaires (entreprises de nettoyage...)

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<p><b><u>S10. 6 LES FONCTIONS ET STRUCTURES DES ENTREPRISES</u></b></p> <p>Les types d'entreprise</p> <p>L'organisation des entreprises</p> <p>Les différents services</p> <p><b><u>S10.7 LES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES</u></b></p> <p>Sous-traitants, fournisseurs spécifiques                      -tisseurs                      -brodeurs                      -cuir, fourrure, fleurs, plumes, décorateurs...</p> <p><b><u>S10.8 LE DROIT DES ENTREPRISES</u></b></p> <p>Engagement mutuel</p> <p>Contrats, délais de paiement</p> <p>Assurances</p>	<p>Indiquer les types d'entreprises (notions juridiques, économiques...)</p> <p>Indiquer les différents services et préciser leurs fonctions (achats, fabrication, commercial...)</p> <p>Apprécier les critères de choix d'un fournisseur</p> <p>Identifier le circuit et les étapes commande / livraison</p> <p>Rechercher les fournisseurs et la documentation spécifique</p> <p>Identifier les documents et leurs fonctions</p> <p>Exploiter les documents et appliquer les réglementations</p> <p>Identifier les contrats d'assurance</p>



CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b><u>S11.3 GESTION DES FLUX PHYSIQUES</u></b>	
Approvisionnement	Estimer, apprécier l'incidence sur les coûts d'une gestion de stocks
Stocks, en-cours sur la matière d'oeuvre et l'outillage	Identifier le mode de gestion optimale en fonction des fabrications et des modes d'organisation de l'entreprise
Gestion des flux d'approvisionnement	Etablir les priorités dans les approvisionnements
Gestion de la consommation des produits et outillages	Déterminer les approvisionnements, les dates et les délais en fonction des fabrications
Méthodes de gestion	
<b><u>S11.4 GESTION DE L'ORDONNANCEMENT ET DU SUIVI DE FABRICATION ET D'EXPLOITATION</u></b>	
Opérations commerciales	Etablir et contrôler un bon de commande
-ventes, achats et documents correspondants	Suivre l'exécution d'une commande Nommer les différents modes de paiement Contrôler une facture
Détermination de besoins	Gérer l'ordonnancement
Détermination des temps	Lire et utiliser les diagrammes d'ordonnancement et de suivi, plannings...
Ajustement	Consigner les indications sur les graphes et les tableaux Identifier et évaluer les écarts par rapport aux prévisions Proposer et mettre en oeuvre des procédures d'ajustement Consigner et exploiter un tableau de bord
Règlements des échanges	Compléter les documents administratifs
-formalités administratives relatives aux déplacements à l'étranger	Expliquer les opérations de changes
Détermination des charges de l'outil de fabrication et d'exploitation	Déterminer les charges

CONNAISSANCES ( notions, concepts )	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances )
<b>S12 COMMUNICATION</b>	
<b><u>S12.1 MODES DE COMMUNICATION</u></b>	
Différentes formes de langages -verbaux, non verbaux	S'exprimer oralement, par le regard, par le geste Se situer soi-même Décoder les différents types d'informations
Techniques d'observation du comportement	Adapter son comportement aux contextes  Analyser et hiérarchiser les informations par rapport à son projet
<b><u>S12-2 FONCTIONS DE LA COMMUNICATION</u></b>	
Raisons de la communication	Assumer toutes les situations
Les destinataires -l'acteur -l'équipe	Prendre en compte la personnalité des interlocuteurs et la spécificité du moment Communiquer en tenant compte de la personnalité de l'artiste et de la spécificité du moment
Effets de toute situation de communication	Analyser le résultat obtenu à travers les remontées d'informations Prendre conscience que les perturbations font parties intégrantes de la situation de communication

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE (limites des connaissances)
<p><b><u>S13 CHIMIE ET PHYSIQUE APPLIQUEES</u></b></p> <p><b><u>S13-1 Les solutions</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acides et bases</li> <li>Echelle de pH</li> <li>- Oxydants et réducteurs. Oxydation et réduction</li> <li>Exemples de réaction avec :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. l'eau oxygénée</li> <li>. l'eau de javel</li> </ul> </li> <li>- Milieux dispersés : colloïdes, émulsions</li> <li>- Agents tensio-actifs, savons, détergents</li> </ul> <p><b><u>S13-2 Chimie organique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tetravalence du carbone. Formules développées des principaux types d'hydrocarbures</li> <li>Utilisation des modèles moléculaires éclatés pour les représenter</li> <li>- Structure de la chaîne carbonée, illustrée au moyen de modèles moléculaires</li> <li>- Etude à partir d'exemples, de réactions chimiques conduisant aux matières plastiques usuelles</li> </ul> <p><b><u>S13-3 Les matériaux textiles</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principales propriétés physico-chimiques des textiles</li> <li>- Structures</li> <li>- Fibres</li> <li>- Différents traitements</li> </ul>	<p>Caractériser les produits, savoir les utiliser et mettre en évidence leurs propriétés en respectant les règles de sécurité</p> <p>Identifier les domaines d'utilisation</p> <p>Décrire les modes d'emploi et les caractéristiques de sécurité associées</p> <p>Identifier les principaux types de textiles artificiels</p> <p>Identifier les domaines d'utilisation</p> <p>Décrire les modes d'emploi et les caractéristiques de sécurité associées</p> <p>Reconnaître les principaux types de textiles, savoir trouver leurs caractéristiques</p> <p>Identifier les moyens de contrôle</p> <p>Identifier les domaines d'utilisation</p> <p>Décrire leurs modes d'emploi et les caractéristiques de sécurité associées</p> <p>Identifier les différents traitements, en situation concrète</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. le blanchiment</li> <li>. la teinture</li> <li>. les impressions</li> <li>. l'hydrofugeage</li> </ul> <p>Identifier les différents modes opératoires et les précautions à prendre lors des traitements des textiles</p> <p>Décrire les effets des traitements</p>

**DIPLOME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE**

**option techniques de l'habillage**

**PROGRAMMES**

## PROGRAMME DE FRANCAIS

## PRÉAMBULE : FINALITÉS ET OBJECTIFS

Le programme de français s'adresse à de jeunes adultes, des citoyens, des jeunes très divers (lycéens, apprentis, stagiaires de la formation continue) dont le projet professionnel est arrêté.

Dans cette perspective, il répond à une double finalité :

- concourir à la formation de la personne et du citoyen : la fréquentation des textes et des œuvres, qu'elles soient littéraires, picturales ou filmiques, est le moyen privilégié de l'appropriation d'une culture commune et de la construction d'une identité personnelle,
- développer les compétences de communication (savoir dialoguer, exprimer sa pensée, comprendre un message, le reformuler...) communes à l'ensemble des disciplines scolaires et à la vie professionnelle ou sociale.

Le professeur de français est le professeur de tous les textes et de tous les discours.

Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes du BEP.

Il doit permettre de :

- consolider des compétences développées au cours du cycle préparant au BEP,
- maîtriser des compétences directement opératoires dans la vie professionnelle ou sociale,
- mettre en œuvre des compétences nouvelles ou réactualisées dans le domaine de la culture générale.

A l'issue de la formation, l'élève devrait être capable de réaliser en toute autonomie des tâches globales complexes et

(\*) On entend "œuvre" dans un sens large (littéraire, picturale, cinématographique...), c'est-à-dire tout message à caractère esthétique.

(\*\*) On entend par "discours" toute production écrite ou orale plus ou moins codifiée par l'usage social.

de pratiquer l'ensemble des discours.

Ce programme est présenté en deux parties. La distinction entre une première partie consacrée à la connaissance des œuvres, des discours, des textes, et une seconde partie consacrée aux compétences à développer à travers un choix d'activités possibles, n'est justifiée que par la clarté de l'exposé. En aucune façon le professeur ne dissocie les deux perspectives : savoirs et savoir-faire s'associent dans la mise en œuvre d'activités globales complexes.

Pour atteindre les objectifs du programme, le professeur construit des séquences d'enseignement intégrant compétences/contenus/activités.

### I - Connaissance des œuvres (\*) et des discours (\*\*)

Le professeur envisage l'étude de textes variés : des œuvres représentatives du patrimoine littéraire mais aussi des discours fonctionnels.

#### 1.1 Les œuvres

Au cours du cycle, l'élève étudie au moins :

- une œuvre romanesque
- une œuvre théâtrale
- un recueil ou un groupement de textes poétiques
- une œuvre ou un groupement de textes argumentatifs.

Complétées par des groupements de textes courts, ces œuvres relèvent d'époques ou de courants de pensée variés. Elles permettent l'approche de différents mouvements littéraires ou esthétiques et marquent l'évolution des idées.

En liaison avec l'enseignement de l'histoire ou de l'éducation artistique, leur étude peut donner lieu à des recherches documentaires, à des

visites d'exposition ou de musées, à l'exploitation d'œuvres cinématographiques, à la constitution de dossiers.

En dehors de la classe, l'élève est incité à lire des textes de la littérature française ou étrangère et à compléter ainsi les référents culturels qui contribuent à l'épanouissement de la personne et au développement de l'esprit critique.

### 1.2 Les discours fonctionnels

- Discours d'entreprise (lettres, circulaire, note de service, règlement intérieur...)

- Discours sociaux (presse, tract...)

### 1.3 Les notions pour l'analyse et la production des textes

Comprendre des œuvres et émettre des discours écrits et oraux supposent une connaissance raisonnée de la langue et du fonctionnement des discours.

Au cours du cycle de préparation l'élève réinvestit les notions pour l'analyse et la production des textes déjà étudiées dans le cycle préparatoire au BEP (partie III - contenus).

D'autre part, il semble nécessaire de porter l'accent sur certains points relatifs au fonctionnement de la langue et des discours.

S'il est possible de consacrer une séance de travail spécifique à l'étude d'un de ces points, il est important de rappeler que ceux-ci ne sont pas des objectifs d'étude mais des outils pour mieux comprendre et émettre tout type de discours.

Pour la clarté de l'exposé, on distingue ce que l'élève peut reconnaître et comprendre (activités de réception) et ce qu'il peut assimiler et produire.

CONTENUS	À MAÎTRISER EN ACTIVITÉ DE RÉCEPTION ET D'ÉMISSION	À MAÎTRISER EN ACTIVITÉ DE RÉCEPTION
La présence ou l'absence de l'énonciateur dans son énoncé	- les pronoms - les temps et les modes des verbes - le lexique (valorisant/dévalorisant) - les modalisateurs (adverbes...)	
Les différentes voix dans un discours (qui parle ? qui voit ? qui sait ?)	- les discours rapportés : discours direct et indirect, discours narrativisé - l'emploi du "on"	- les discours rapportés : discours direct libre, discours indirect libre - l'ironie - les ambiguïtés du "je"
Le dit et le non-dit	- l'implicite logique (le présupposé lié à l'énoncé)	- l'implicite culturel, de connivence (le sous-entendu lié à la situation de communication, au contexte)
La norme et l'écart	- les registres de langue	- la poétique (figures de style, sonorités, procédés d'insistance...) - les néologismes, les jeux sur les mots (signifié et signifiant)
La cohérence et la cohésion du texte	- l'implicite logique - les réseaux sémantiques - les faits de reprise - les temps des verbes - les connecteurs et leur utilisation en fonction de la visée du texte - la ponctuation - la phrase complexe	

## II - Compétences et activités

Les tableaux ci-dessous présentent les compétences liées à l'oral, à l'écriture et à la lecture dont le développement permet d'atteindre les objectifs du programme.

Toutes ces compétences sont à mettre en œuvre et à développer dans le cadre d'activités globales.

Les propositions d'activités présentées ne sont ni impératives, ni limitatives : en fonction des acquis identifiés,

des filières ou des formations (sections industrielles ou commerciales, lycées professionnels, CFA, formation continue...), le professeur choisit et adapte ces activités selon son public.

### 2.1 Compétences liées à l'oral

Des activités d'apprentissage (menées dans un contexte scolaire, social ou professionnel) rendent le futur titulaire capable de

s'insérer dans une situation de communication directe (communication orale).

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Identifier le locuteur et la position qu'il occupe, l'auditoire auquel il s'adresse (qui peut être présent ou absent), l'objet et l'intention du message (apparent ou réel), les moyens verbaux et non-verbaux mis en œuvre. Ces compétences sont à développer dans des situations où les locuteurs sont multiples.

- Prendre en compte son auditoire, prendre conscience de l'image de soi et de l'image de l'autre pour s'insérer dans une situation de communication donnée, pour déterminer l'objectif visé.

- Produire un discours cohérent et efficace en choisissant les moyens d'expression verbaux et non-verbaux appropriés au destinataire, à l'intention de communication et à la situation.

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
<b>ÊTRE CAPABLE DE</b>	<b>Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'oral</b>
ÉCOUTER	Écoute de l'autre en classe à l'occasion d'un débat, d'un exposé : analyse par les élèves des compétences orales mises en jeu. Écoute d'une émission (radio, TV). Écoute d'un débat télévisé (table ronde). Écoute avec prise de notes personnelles.
EXPOSER	Exposé sur un sujet défini (seul face à un groupe) : - compte rendu de lecture, visite, réunion, stage, film, émission télévisée - présentation d'un point littéraire ou d'actualité, d'un dossier disciplinaire ou inter disciplinaire.
TRANSMETTRE	Restitution de la parole des autres : - rapport des travaux d'un groupe - prise de parole de délégués d'élèves en conseil de classe ou d'administration - restitution orale d'une prise de notes.
PARTICIPER	Prise de parole dans une situation de communication évolutive : - débat - entretien avec le tuteur de stage - synthèse collective après l'étude d'une œuvre intégrale, à propos d'une situation historique ou géographique étudiée en groupes - réunion de la vie scolaire associative : comité d'hygiène et de sécurité, club, foyer...
ANIMER	Formulation de consignes à faire respecter. Animation d'un petit groupe : distribution de la parole dans un débat, dans une réunion...

(\*) à acquérir ou à renforcer

## 2.2 Compétences liées à l'écriture

Des activités d'apprentissage associant étroitement les compétences liées à l'écriture et à la lecture doivent rendre le futur diplômé

capable d'écrire un texte (de communication pratique mais aussi d'expression libre) complet, c'est-à-dire de produire un ensemble cohérent qui répond à une situation de communication donnée, à un enjeu précis.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Planifier son texte :
  - . se fixer des objectifs
  - . se représenter le destinataire
  - . se représenter la tâche à effectuer.
- Produire un discours cohérent et efficace :
  - . en choisissant les moyens appropriés au destinataire et à la situation de communication
  - . en utilisant les codes de certains discours normés
  - . en respectant les règles propres aux types de textes intégrés dans ces discours
  - . en respectant les contraintes de la langue.

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
<b>ÊTRE CAPABLE DE</b>	<b>Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à l'écriture</b>
ANALYSER	Formulation des idées essentielles d'un message. Explication d'un effet de sens. Prise de notes à partir de l'écrit ou de l'oral. Fiche d'analyse, fiche de lecture.
RENDRE COMPTE	Compte rendu d'enquête, de lecture, de film, de séance de travail. Rapport d'intervention en milieu professionnel.
SYNTHÉTISER	Fiche de synthèse sur une entreprise, un secteur d'activité. Synthèse des activités d'une séance (lecture méthodique, groupement de textes...) ou d'une séquence. Dossier documentaire.
TRANSPOSER	Transformation de textes : - rédaction de textes utilisant des procédés d'écriture découverts en lecture, réécriture de textes pour modifier le sens d'un énoncé - passage d'un code à un autre (rédaction d'une publicité à partir d'une fiche informative, d'un scénario à partir d'une nouvelle...).
DÉVELOPPER	Lettres. Articles. Textes fonctionnels (présentation d'une entreprise, d'un produit, d'une activité ; prescription à l'usage d'un client ; note explicative...) Commentaire littéraire, commentaire d'images. Essai argumenté (démontrer, convaincre). Textes libres.

(\*) à acquérir ou à renforcer

## 2.3 Compétences liées à la lecture

La lecture développe l'esprit critique (caractériser/contextualiser/choisir/argumenter un choix ou une interprétation) et contribue à l'appropriation d'une culture générale.

Des activités d'apprentissage (lecture de textes intégraux, mise en relation de séries de textes, caractérisation de textes, reformulation dans

un autre type de discours...) rendent le futur diplômé capable d'aborder les discours et les œuvres dans leur globalité.

Elles mettent en jeu et développent les compétences suivantes :

- Adapter sa stratégie de lecture à un projet individuel.
- Construire la ou les significations d'un texte

- et pour cela se fonder sur :
- . les indices textuels de l'énonciation
  - . les éléments sémantiques (lexique...) et syntaxiques (connecteurs...)
  - . les implicites (connotations, allusions, métaphores...)
- la mise en relation de ces données.
- Savoir identifier un texte, c'est-à-dire le situer dans un ensemble (genre et types de discours, époque et cadre idéologique).

CAPACITÉS (*)	MISES EN ŒUVRE
<b>ÊTRE CAPABLE DE :</b>	<b>Situations globales complexes mettant en jeu les compétences liées à la lecture</b>
SAISIR LE SENS GLOBAL	Lecture cursive d'un texte (article, chapitre entier d'un texte d'idées, œuvre intégrale...) ou d'un ensemble de textes (journal ou revue, manuel...) afin d'en dégager le sens (sujet, but, propositions).
INTERPRÉTER	Lecture des mêmes textes ou d'autres (règlement intérieur, rapport, circulaire...) pour dépasser le sens immédiat et expliciter les significations sous-jacentes (étude stylistique, étude du contexte historique ou idéologique...).
METTRE EN RELATION	Lecture comparative de deux ou plusieurs textes (groupement autour d'une question, d'une problématique d'écriture ; documents techniques...) pour en dégager les caractéristiques communes, les différences ou oppositions, les évolutions... Lectures cursives de textes ou de documents divers pour identifier un contexte et ses effets.

(\*) À acquérir ou à renforcer

**PROGRAMME**  
**D'HISTOIRE GEOGRAPHIE**

## I - FINALITÉS

L'enseignement de l'histoire et de la géographie répond à une finalité commune : ouvrir l'esprit des élèves, des apprentis et des adultes en formation à une compréhension du monde contemporain qui leur permette d'agir de façon responsable. La mise en œuvre de l'enseignement des deux disciplines doit donc être coordonnée.

Les capacités et les aptitudes à développer doivent leur permettre de se situer dans ce monde, de s'insérer dans la société contemporaine où ils vivent, de mieux comprendre les problèmes qui s'y posent, d'exercer des droits et de respecter les devoirs de l'homme et du citoyen.

En collaboration avec les autres disciplines, et tout particulièrement avec le français, l'enseignement de l'histoire et de la géographie

se fixe des objectifs culturels et de méthode qui permettent de développer et de consolider les aptitudes et les capacités des élèves, des apprentis et des adultes en formation à :

- acquérir des "savoir-faire" spécifiques et des méthodes de travail propres à l'histoire et à la géographie ;
- élargir la maîtrise de démarches intellectuelles de raisonnement (analyse, synthèse, conceptualisation...);
- mobiliser et organiser des connaissances, construire une réflexion par oral ou par écrit, présenter toute étude ou toute recherche sous forme de questions ou d'interrogations que suggère le sujet à traiter ;
- rechercher la qualité et la précision de l'expression ;
- constituer ou exploiter une documentation en critiquant les sources d'information ;
- analyser un espace géographique ou une situation historique en utilisant des documents écrits, audiovisuels ou informatiques.

Ces capacités préparent les élèves, les apprentis et les adultes en formation aux critères d'exigence de l'épreuve d'histoire-géographie,

### Les objectifs du programme d'histoire

L'étude de la période postérieure à 1940 a fait l'objet d'une approche continue des programmes d'histoire des classes de seconde et terminale professionnelles.

Le programme examine un certain nombre de thèmes fondamentaux du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours et répond à la nécessité d'offrir aux apprenants une réflexion sur le monde actuel.

Il s'agit en effet :

- de réfléchir à quelques grandes questions du temps présent concernant la place, le rôle et les effets de la technique et de sa diffusion, le développement des communications, l'importance du fait religieux dans les sociétés, les rapports de force entre les États et les régions du monde, la Nation, la démocratie et le rôle du citoyen ;
- d'approfondir les notions telles que nationalité, patrie, laïcité...

- d'aller vers l'autonomie dans la lecture et l'interprétation de documents historiques ;
- d'analyser la complexité des interactions entre les facteurs politiques, sociaux et économiques ;
- de replacer les différentes questions dans une perspective historique pour en appréhender les racines et dégager les grandes étapes de leur évolution, pour apprécier le poids des contraintes géographiques, économiques et culturelles ainsi que celui des héritages et des mémoires ;
- de prendre conscience de la responsabilité des acteurs dans la construction d'une histoire qui ne relève pas de la fatalité.

### Les objectifs du programme de géographie

On se propose de donner les repères spatiaux nécessaires pour appréhender un monde en rapide évolution. Il porte sur l'étude des ensembles territoriaux du monde actuel et s'inscrit donc en cohérence avec le programme des classes de seconde professionnelle qui analyse les rapports entre l'homme et le système-terre et de terminale professionnelle qui étudie les espaces organisés et les paysages produits par les activités humaines.

Le point de vue retenu par le programme de géographie est celui des états et des grands ensembles économiques définis par une base territoriale dont il s'agit de comprendre l'organisation et le fonctionnement dans une perspective résolument dynamique.

Ce programme invite à l'étude de situations géographiques qui déterminent les enjeux et les rapports de force permettant de comprendre le monde contemporain. L'entrée par les notions est retenue comme celle qui favorise le mieux l'analyse de situations géographiques diverses tout en respectant la liberté de choix des enseignants.

En ce sens, il permet d'initier les élèves, les apprentis et les adultes en formation au raisonnement géographique en prenant comme facteur d'analyse les changements d'échelle.

Les cartes, entre autres, s'avèrent indispensables pour appréhender l'organisation et le fonctionnement des ensembles géographiques retenus.

HISTOIRE

Pour les deux années la période de référence s'étend du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours

<b>CLASSE DE 1ÈRE : LES HOMMES ET LES SOCIÉTÉS DE 1850 À NOS JOURS</b>	
<p><b>INTRODUCTION : Chronologie</b>                      Commentaire                      Il s'agit de rappeler brièvement les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation. Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme.</p>	
<b>SUJETS D'ÉTUDE</b>	<b>NOTIONS</b>
<p><b>L'évolution du travail et ses conséquences dans le monde industriel depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.</b></p> <p>1.1. L'évolution des techniques                      1.2. Les conséquences de cette évolution sur :                      - l'organisation du travail, dans l'entreprise et dans la société                      - la redistribution du travail dans le monde.</p> <p>Commentaire                      On inscrit ce thème dans un cadre chronologique périodisé.                      Il convient de souligner les interactions entre les différents facteurs qui expliquent :                      - l'évolution des formes de la division et de l'organisation du travail, y compris dans sa dimension spatiale                      - la transformation des métiers, des catégories professionnelles, la naissance et l'évolution du syndicalisme.                      L'évolution des techniques et ses conséquences seront étudiées à partir d'exemples pris dans les pays précocement industrialisés et qui permettent de comprendre qu'il s'agit d'un processus continu parti de l'Europe.</p>	<p><b>Système technique</b>  <b>Organisation du travail</b>  <b>Division internationale du travail</b>                      Filière                      Rapport capital/travail                      Productivité                      Recherche                      Valeur ajoutée                      Industrialisation                      Mécanisation                      Automatisation                      Tertiairisation                      Fordisme                      Taylorisme                      Mondialisation</p>
<p><b>L'évolution des pratiques socio-culturelles</b></p> <p>3.1. L'évolution de la vie quotidienne                      - Permanences et ruptures                      - Identité culturelle et mondialisation</p> <p>Commentaire                      On conduit cette étude à trois moments différents : fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, entre deux guerres, années soixante.                      Il est souhaitable d'aborder ce chapitre sous l'angle culturel et de limiter l'étude au cas de la France.                      On peut envisager la culture dans ses rapports avec le corps (nourriture, vêtements, sports) l'art, l'écrit, la nature, les formes de sociabilité.</p> <p>3.2. Le fait religieux depuis 1850                      - l'évolution des trois grandes religions monothéistes                      - l'évolution des rapports entre société et religions</p> <p>Commentaire                      On aborde :                      - l'évolution des grands traits du judaïsme, du christianisme, de l'islam (croyances, organisation, rapports avec l'État et la société, aire d'extension)                      - l'évolution des pratiques religieuses, en France (pour traiter "Société et religions").</p> <p>3.3. École et société en France depuis 1850                      - l'École et la scolarisation                      - la société et les enjeux de l'École.</p> <p>Commentaire                      L'approche historique de ce sujet met en relief la généralisation progressive de la scolarisation en liaison avec l'idée républicaine.</p>	<p><b>Culture</b>                      Mode de vie                      Sociabilité                      Pratique culturelle                      Identité culturelle</p> <p><b>Monothéisme</b>                      Croyance                      Rite                      Pratique                      Église                      Communauté                      Fondamentalisme</p> <p><b>Scolarisation</b>  <b>Laïcité</b>                      Liberté scolaire                      Égalité                      Promotion                      Intégration                      Formation professionnelle</p>

**CLASSE DE TERMINALE : LA VIE POLITIQUE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES DE 1850 À NOS JOURS**

<p><b>INTRODUCTION :</b> présentation du cadre chronologique</p> <p>Commentaire          Il s'agit de rappeler les principaux repères chronologiques en utilisant les connaissances des élèves, des apprentis et des adultes en formation.          Cette chronologie sera complétée et périodisée au fur et à mesure de l'étude des questions du programme.</p>	
<b>SUJETS D'ÉTUDE</b>	<b>NOTIONS</b>
<p align="center"><b>L'évolution des rapports de puissance dans le monde depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.</b></p> <p>L'étude porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les aspects géopolitiques</li> <li>- Les aspects militaires</li> <li>- Les aspects économiques</li> <li>- Les aspects démographiques</li> </ul> <p>Commentaire          On montre par la comparaison de situations à des moments significatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le monde dominé par l'Europe à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : les rivalités entre les grandes puissances</li> <li>- l'affirmation de l'Allemagne, du Japon et des États-Unis : le déclin relatif des démocraties européennes entre les deux guerres</li> <li>- la double hégémonie soviétique et américaine de 1945 à la fin des années 80</li> <li>- la situation après 1989.</li> </ul> <p>On insiste sur la relation dominant/dominé en dégagant les fondements de la puissance et leur évolution.</p>	<p><b>Relations internationales</b></p> <p><b>Puissance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Indépendance</li> <li>Souveraineté</li> <li>Territoire</li> <li>Frontière</li> <li>Nationalisme</li> <li>Sécurité collective</li> <li>Dissuasion</li> <li>Guerre froide</li> <li>Coexistence pacifique</li> </ul>
<p align="center"><b>Territoires et nations en Europe depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle</b></p> <p>Cartes des États européens en 1850, 1871, 1914, 1923, 1949 et de nos jours</p> <p>Commentaire          En utilisant les cartes, on étudie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le rassemblement des entités nationales (Italie, Allemagne)</li> <li>- l'éclatement des États multinationaux (empires ottoman et austro-hongrois)</li> <li>- le rôle des conflits dans cette évolution</li> <li>- la résurgence des nationalismes dans l'Europe contemporaine</li> <li>- le problème de la supranationalité.</li> </ul>	<p><b>État</b></p> <p><b>Nation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Patrie</li> <li>Patriotisme</li> <li>Nationalisme</li> <li>Nationalité</li> <li>Fédération</li> <li>Confédération</li> <li>Supranationalité</li> </ul>

<b>CLASSE DE PREMIÈRE : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE</b>	
<b>SUJETS D'ÉTUDE</b>	<b>NOTIONS</b>
<p><b>Le territoire français</b>            Commentaire            Mettre en valeur un territoire construit par l'histoire, un isthme de l'Europe, un finistère ouvert sur le monde.            Une localisation élémentaire est indispensable</p>	<p><b>Territoire</b>            État            Frontière</p>
<p><b>La population et la société</b>            Commentaire            L'étude est conduite à plusieurs échelles dont il convient de repérer les emboîtements : l'échelle des espaces urbains, des ensembles régionaux, de la France, de l'Europe et du monde.</p>	<p><b>Distribution de la population</b>            Densité            Migration            Urbanisation</p>
<p><b>L'organisation du territoire</b>            Commentaire            Il s'agit de mettre en évidence le mode de fonctionnement des espaces économiques et sociaux, de repérer les évolutions engagées, d'en comprendre les facteurs explicatifs. Il s'agit aussi de mesurer les effets des mutations économiques et sociales sur les paysages ruraux et urbains, agricoles, industriels et tertiaires.            Le mode de fonctionnement et les évolutions soulignent le passage d'une logique nationale à des logiques européenne et mondiale.</p>	<p><b>Organisation de l'espace</b>            Polarisation            Réseau            Centre/périphérie            Désertification            Aménagement du territoire</p>
<p><b>Les citoyens et leurs territoires</b>            Commentaire            Il s'agit de bien mettre en évidence les différents niveaux territoriaux :            - commune et communauté            - département et région            - territoire national            - espace européen            pour bien individualiser le niveau de responsabilité des élus, la répartition des tâches, les moyens d'intervention de chaque citoyen, par exemple : le citoyen comme acteur de l'aménagement du territoire aux niveaux communal (POS), régional, national et européen (respect de l'environnement, grands projets d'aménagement : autoroute, TGV, aéroport)</p>	<p><b>Citoyenneté</b>            Environnement            Collectivité territoriale            Patrimoine            Démocratie locale</p>

<b>CLASSE DE TERMINALE : LE MONDE D'AUJOURD'HUI</b>	
<b>SUJETS D'ÉTUDE</b>	<b>NOTIONS</b>
<p><b>Carte des grands ensembles du monde actuel</b>            Commentaire            Il s'agit, en introduction, de mettre en évidence les grandes unités géopolitiques et culturelles pour établir une typologie. On prend appui sur l'analyse de cartes de répartition et de flux (hommes, produits, capitaux, P.N.B. mondial...) de localisation des centres de décision financiers, économiques, politiques...</p>	<p><b>Mondialisation</b>            Triade            Nord/Sud            Interdépendance            -            NOTIONS COMMUNES  <b>Organisation de l'espace</b>  <b>Puissance</b>            Aire d'influence            Centre            Pôle de croissance            Flux            Mégalopole            Littoralisation</p>
<p><b>L'Europe</b>            3.1. Les territoires : des espaces diversifiés            3.2. L'Union Européenne            Commentaire            On analyse le fonctionnement de l'espace européen (centre, périphéries occidentale, orientale, méditerranéenne et septentrionale). Diversité et disparités de l'espace européen.            On aborde les relations de l'Union Européenne avec le reste de l'Europe.            Il s'agit de mettre en évidence les effets des changements géopolitiques survenus depuis 1989</p>	<p>Espace économique            Espace culturel</p>

## **Langues vivantes**

Les objectifs et les contenus de l'enseignement des langues vivantes sont définis par l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n° 18 du 12/05/1988).

## **Education physique et sportive**

Les objectifs et les contenus de l'enseignement de l'éducation physique et sportive sont définis par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (B.O.E.N. n° 46 du 14/12/1995).

## **PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

### **I - Considérations générales**

La période de formation en milieu professionnel correspond, pour les élèves, à une formation réelle et doit être préparée en liaison et avec la participation effective des professionnels qui les accueillent et des enseignants du centre ou de l'établissement de formation.

Il est important que la répartition des responsabilités de chaque participant (professionnels et professeurs ) soit clairement établie. Cette coordination des actions de formation du couple professionnels/professeurs, sur le site de l'entreprise, assure la cohérence de la formation globale, les professeurs en conservant la maîtrise pédagogique. Ce rôle nouveau donné aux professeurs doit favoriser la création de liens étroits avec les entreprises d'accueil.

La période de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une planification préalable entre les divers partenaires concernés et vise à garantir la cohérence de la formation.

Les documents nécessaires à la formation et à l'évaluation des actions menées sont définis en commun avec les formateurs des établissements scolaires et les entreprises à partir des objectifs du référentiel du diplôme.

### **2 - Contenus et durée de la formation**

La période de formation en milieu professionnel s'effectue en plusieurs périodes d'une durée totale de 16 semaines.

Il est souhaitable de choisir des entreprises pouvant proposer des activités variées et dont les performances permettent l'acquisition des compétences du référentiel. Nombre de compétences du référentiel ne peuvent être acquises qu'en entreprise (comportements, sens relationnel, prise de décision rapide, relations avec le metteur en scène...) ; les sites choisis, doivent constituer un milieu représentatif du spectacle réel et favoriser les apprentissages en situation.

Les travaux menés et les activités conduites doivent permettre de mener à bien les exigences du projet professionnel.

**ANNEXE II**  
**ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE  
OPTION : TECHNIQUES DE L'HABILLAGE**

**HORAIRE HEBDOMADAIRE**

<b>DISCIPLINE</b>	<b>1ère année H/S</b>	<b>2ème année H/S</b>
Expression française	1 h	1 h
Histoire-géographie	1 h	1 h
Langue vivante	2 h	2 h
Sciences appliquées	2 h	2 h
Economie-gestion	1 h	1 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Histoire de l'art et du costume	2 h	2 h
Arts appliqués	3 h	3 h
Histoire du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel	1 h	1 h 30
Techniques de l'habillement, couture	10 h	10 h 30
Techniques maintenance entretien	7 h	6 h
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 h</b>	<b>32 h</b>

Les enseignements sont répartis sur une durée de 68 semaines dont 16 semaines au minimum en milieu professionnel. Les horaires des enseignements professionnels sont adaptés aux circonstances de la formation sur site (adaptation aux horaires du spectacle).

**ANNEXE III**  
**REGLEMENT D'EXAMEN**

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE**  
**OPTION : TECHNIQUES DE L'HABILLAGÉ**

**REGLEMENT D'EXAMEN**

<i>Epreuves</i>	<i>Unités</i>	<i>Coeff.</i>	<i>Forme ponctuelle (*)</i>	<i>Durée</i>	<i>Forme CC</i>
<b>E 1 : Epreuve professionnelle</b> <i>Coef : 12</i>					
-Sous-épreuve A1 : habillage et conduite sur site	U11	4	pratique	4h	CC
-Sous-épreuve B1 : maintenance en atelier	U12	4	pratique	16 à 24h	CC
-Sous-épreuve C1 : Projet professionnel	U13	4	orale (a)	30 mn	CC
<b>E 2 : Epreuve technologique</b> <i>Coef : 3</i>	U21	3	écrite	4h	CC
<b>E 3 : Sciences appliquées</b> <i>Coef : 2</i>	U31	2	écrite	3h	CC
<b>E 4 : Français - Histoire/Géographie</b> <i>Coef : 2</i>					
Sous-épreuve A4 : Français	U41	1	écrite	1h30	CC
Sous-épreuve B4 : Histoire/Géographie	U42	1	écrite	1h30	CC
<b>E 5 : Langue vivante</b> <i>Coef : 2</i>	U51	2	orale (b)	20 mn	CC
<b>E 6 : Arts appliqués</b> <i>Coef : 7</i>					
Sous-épreuve A6 : Histoire de l'art, du spectacle et du costume <i>Coef : 3</i>	U61	3	écrite	2h	CC
Sous-épreuve B6 : Arts appliqués <i>Coef : 4</i>	U62	4	écrite	4h	CC
<b>E 7 : Education physique et sportive</b> <i>Coef : 1</i>	U71	1	pratique		CC

(\*) : forme ponctuelle obligatoire pour les candidats issus d'établissements privés hors contrat.

(a) : épreuve orale précédée de 30 minutes de préparation

(b) : épreuve orale précédée de 20 minutes de préparation

## ANNEXE IV

### DEFINITION DES EPREUVES

**DIPLÔME DE TECHNICIEN DES METIERS DU SPECTACLE**  
**OPTION : «TECHNIQUES DE L'HABILLAGE »**

**DEFINITION DES EPREUVES D'EXAMEN**

**E 1 : Epreuve professionnelle  
(coefficient 12)**

**Unité U11  
Unité U12  
Unité U13**

Les évaluations s'effectuent sous forme de contrôle continu, ou sous forme d'épreuves ponctuelles (voir tableau des épreuves).

Les évaluations (CC ou ponctuel) doivent présenter des caractéristiques variées :

- par la complexité du travail demandé,
- par les matériaux et matériels utilisés,
- par les procédés mis en oeuvre,
- par les contextes de réalisation.

C'est l'ensemble des évaluations qui permet de vérifier que les compétences terminales sont acquises.

Il est recommandé que les partenaires de chaque établissement (professionnels et professeurs concernés) organisent les évaluations en fonction des contraintes liées au déroulement de la préparation et de la réalisation du spectacle .

**SOUS - EPREUVE A1 : Habillage et conduite sur site**  
**Coefficient 4**

**Unité U11**

**① Objectifs et contenus :**

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- analyser des données,
- exploiter des informations artistiques et techniques,
- organiser le travail,
- effectuer les différentes tâches et opérations,
- contrôler l'adéquation produit/projet,
- gérer l'exploitation.

Les compétences particulièrement visées sont :

- C11, C12,
- C21, C22, C23,
- C32, C34,
- C41

**② Forme :**

- ***Ponctuelle : (pratique, 4 heures)***

A partir d'un dossier écrit et/ou de consignes orales, le candidat réalisera tout ou partie de la réalisation sur site, dans le cadre d'un spectacle.

La participation des professionnels à l'organisation et aux évaluations est recommandée.

L'évaluation portera plus particulièrement sur :

- les comportements professionnels liés à l'activité
- la conformité du résultat attendu
- la pertinence des démarches et techniques mises en oeuvre

- *Contrôle continu :*

Les enseignants s'attacheront à mettre en oeuvre des évaluations sur site, correspondant aux contraintes habituelles du déroulement d'un spectacle.

**SOUS - EPREUVE B1 : maintenance en atelier**  
Coefficient 4

Unité U12

**① Objectifs et contenus :**

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- effectuer la maintenance couture,
- effectuer la maintenance entretien,
- tenir compte du contexte dans lequel ce travail sera réalisé.

Les compétences particulièrement visées sont :

- C13,
- C21, C22, C23,
- C35, C36, C38, C39, C3-10,
- C41.

**② Forme :**

- *Ponctuelle : (pratique, 16 à 24 heures)*

A partir d'un dossier écrit et/ou de consignes orales, le candidat réalisera tout ou partie de la maintenance d'un ( ou plusieurs ) costumes ( ou accessoires ). Les activités de relevés, de couture, d'entretien seront privilégiées.

L'évaluation portera plus particulièrement sur :

- les comportements professionnels liés à l'activité
- la conformité du résultat attendu
- la pertinence des démarches et techniques mises en oeuvre
- l'organisation du poste de travail et les sécurités liées aux produits utilisés

- *Contrôle continu :*

Les enseignants s'attacheront à mettre en oeuvre des activités réelles ou simulées, correspondant aux contraintes habituelles du déroulement d'un spectacle.

**① Objectifs et contenus :**

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à conduire un projet qui mettra en oeuvre les compétences suivantes ( tout ou partie) :

- C11, C12, C13, C14
- C21, C22, C23
- C3-12

**② Forme :**

- *Ponctuelle : (orale, 30 minutes ; préparation : 30 minutes)*

**A/ Constitution du dossier**

Lors de sa formation en entreprise et/ou en établissement de formation, le candidat constitue un dossier relatif à un projet de réalisation, dont il détermine avec ses formateurs :

- les objectifs,
- les contenus (textes, croquis, documents historiques et techniques...),
- la composition.

Ce dossier doit comporter :

- des recherches historiques concernant le domaine professionnel,
- des études de différentes méthodes et techniques de réalisation,
- l'adéquation des choix techniques avec les fonctions des costumes,
- l'étude de gestion de la réalisation,
- l'étude des coûts de réalisation,
- les contraintes de sécurité.

**B/ Entretien devant le jury**

**Présentation du dossier**

Le candidat doit commenter et argumenter son approche du ou des problèmes traités, en justifiant les choix réalisés.

Cette présentation du dossier peut mettre en oeuvre tous procédés de communication apportés par le candidat.

Le dossier est mis à la disposition du jury 15 jours avant la date d'examen au centre d'examen.

**Critères d'évaluation :**

Concernant le dossier :

- l'intérêt de la documentation réunie,
- les informations techniques données traitent les sujets avec précision et de façon pertinente, elles permettent une réalisation organisée, et tiennent compte des coûts et de la gestion.
- le dossier formalise des propositions concrètes, des possibilités d'amélioration...
- la qualité visuelle de la présentation,
- l'expression écrite.

Concernant l'entretien avec le jury :

Les membres du jury auront pour principaux objectifs :

- d'apprécier l'étendue des connaissances concernant le thème étudié,
- d'évaluer la capacité à communiquer,
- d'évaluer :
  - .la pertinence et la précision des réponses,
  - .la clarté des démonstrations,
  - .l'organisation du propos,
  - .la qualité de l'expression et de la communication orale.

- *Contrôle continu* :

Les contenus du projet professionnel et la démarche de présentation et de soutenance du dossier seront homologues à l'épreuve ponctuelle; seules les formes de l'évaluation s'adapteront au contrôle continu.

## **E 2 : Epreuve technologique** **Coefficient 3**

**Unité U21**

### **① Objectifs et contenus** :

Cette épreuve a pour but d'évaluer plus particulièrement les compétences liées :

- à la communication technique,
- à l'organisation d'un spectacle, pour les fonctions de l'intéressé,
- à l'analyse fonctionnelle des costumes, aux caractéristiques techniques de ceux-ci,
- aux procédés de réalisation,
- aux éléments de gestion technique nécessaires à la maintenance et à la conduite du spectacle,
- à la connaissance du milieu et des entreprises du spectacle,
- aux impératifs de sécurité.

### **② Forme** :

- *Ponctuelle* : (épreuve écrite d'une durée de 4 heures)

Le problème posé correspondra à une situation réelle. On évitera un ensemble de questions théoriques, et des questions qui ne font appel qu'à la mémoire. Les problèmes à résoudre ou les questions liées à ceux-ci devront permettre d'évaluer la capacité à analyser un problème, à raisonner et à développer les connaissances de façon pertinente.

- *Contrôle continu* :

Les évaluations seront effectuées en liaison avec les travaux pratiques et les projets développés.

**E 3 : Sciences Appliquées**  
**Coefficient 2**

**Unité U31**

*Epreuve écrite d'une durée de 3 heures, ou contrôle continu*

Cette épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à résoudre des problèmes professionnels en s'aidant des outils de sciences physiques et de chimie.

Etant donné que l'enseignement des sciences physiques et de la chimie a lieu dans le cadre d'une liaison étroite avec les enseignements professionnels, les sujets comporteront des cas concrets, assortis ou non de questions nécessitant la mise en oeuvre de calculs et de résolutions de problèmes professionnels.

**E 4 : Français - Histoire géographie**  
**Coefficient 2**

**Unité U41**  
**Unité U42**

**SOUS - EPREUVE A4 : Français**  
**Coefficient 1**

**Unité U41**

*Epreuve écrite d'une durée d'1h30, ou contrôle continu*

L'évaluation comporte deux parties :

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les compétences de lecture,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les compétences d'écriture.

L'évaluation s'appuie sur un ou plusieurs textes (littéraires, essais, articles de presse), illustrés éventuellement par un ou plusieurs documents iconographiques.

Dans la première partie, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat à comprendre le sens global du texte, à en dégager la construction, à en caractériser la visée, le ton, l'écriture...

La seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat à exposer un point de vue ou à argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...). Le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

Le nombre de points attribués aux compétences de lecture et aux compétences d'écriture (notamment à la qualité d'expression) est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points.

***Epreuve écrite d'une durée d'1h30, ou contrôle continu***

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités à comprendre et analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans une documentation,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définition, permettent au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique.

Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances.

Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(nt).

La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.

***Epreuve orale d'une durée de 20 minutes, précédée de 20 minutes de préparation, ou contrôle continu***

Cette épreuve orale vise surtout à apprécier la capacité du candidat à comprendre, à parler, éventuellement à lire la langue étrangère, à partir de documents divers à caractère professionnel, commercial, publicitaire ou technique (notices, documents techniques et commerciaux, textes de spectacles...).

L'épreuve se place dans un cadre essentiellement pratique et s'appuie sur des situations concrètes empruntées aux activités professionnelles courantes. L'interrogation sera conduite sous la forme d'un entretien dirigé en langue étrangère.

**E 6 : Arts appliqués**  
**Coefficient 7**

**Unité U61**  
**Unité U62**

L'épreuve comporte deux sous-épreuves.

On évitera l'évaluation de mêmes compétences dans les deux sous-épreuves, ainsi que dans la sous-épreuve « projet professionnel ».

***SOUS-ÉPREUVE A6 : Histoire de l'art, du spectacle et du costume***  
**Coefficient 3**

**Unité U61**

*Epreuve écrite d'une durée de 2 heures, ou contrôle continu*

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- identifier, situer et comparer des costumes historiques et/ou contemporains,
- analyser au plan esthétique et stylistique une ou plusieurs réalisations à partir d'éléments réels ou d'une documentation,
- de resituer le spectacle dans le contexte historique (styles, auteurs, acteurs, mise en scène...).

A partir d'une réalisation ou de documents historiques ou contemporains, il peut être demandé :

- d'identifier, de décrire, de situer chronologiquement les éléments donnés en analysant leurs caractéristiques formelles et stylistiques,
- d'établir des relations formelles, techniques ou stylistiques, entre des réalisations du champ professionnel et d'autres créations artistiques de même époque,
- les réponses peuvent être formulées par écrit et/ou graphiquement.

***SOUS-ÉPREUVE B6 : Arts appliqués***  
**Coefficient 4**

**Unité U62**

*Epreuve écrite d'une durée de 4 heures, ou contrôle continu*

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- exploiter une documentation,
- proposer des solutions répondant à des fonctions et des styles définis,
- représenter un projet, ou un sous-ensemble de projet.

A partir d'un cahier des charges et en exploitant des données (échantillons, photographies, catalogues, films...), il est demandé :

- d'effectuer sous forme d'esquisses la recherche demandée,
- de traduire la solution qui paraît la mieux adaptée sous forme d'une représentation suivant le caractère de l'étude proposée,
- de donner des indications sur les divers traitements d'aspects (couleurs, effets de matières...) et, si nécessaire, des croquis de détail à grande échelle, des explications techniques...

L'évaluation portera sur :

- le respect du cahier des charges,
- la faisabilité de l'ouvrage proposé,

- la lisibilité, l'expressivité et la qualité plastique de l'étude menée,
- les informations (pertinence et rigueur).

**E 7 : Education physique et sportive**  
**Coefficient 1**

**Unité U71**

***Epreuve pratique, ou contrôle continu***

Les dispositions de l'arrêté du 22 novembre 1995 (Journal officiel du 30 novembre 1995) relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée sont applicables au diplôme de technicien des métiers du spectacle s'agissant de l'évaluation sous forme ponctuelle.

Les modalités d'organisation de l'épreuve sous forme de contrôle en cours de formation prévues par l'arrêté précité seront adaptées aux exigences de l'évaluation sous forme de contrôle continu.

